

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



LA SAINTE FAMILLE, par CHARLES LEBRUN



Vol. 27 ❀ Mai et Juin 1899 ❀ N° 2 et 3

Annales de la Bonne Sainte Anne

❀ de Beaupré ❀

Amélioration notable



FIN de nous rendre au désir du plus grand nombre de nos chers abonnés, nous avons pris les mesures nécessaires pour faire paraître les *Annales* dès le commencement du mois. C'est pour y arriver que nous avons publié, dans les deux dernières livraisons, la matière de trois numéros, c'est-à-dire 96 pages au lieu de 64. Désormais, les *Annales* paraîtront plutôt avant que durant le mois et arriveront sans retard aux abonnés même les plus éloignés.

Ce changement n'altère en rien notre disposition de gratifier nos lecteurs d'un bon nombre de pages surnuméraires dans le cours de l'année de publication. Nous y sommes d'ailleurs forcés par l'abondance toujours croissante des actions de grâces et des faveurs à publier.

P. GIRARD, C. SS. R.





Chronique

L'aurora des Pèlerinages. — La saison s'annonce bien à l'heure présente, nous avons déjà pu enregistrer douze demandes de plus que l'an dernier à pareille date. Puisse les pasteurs et les fidèles, selon le désir de Sa Sainteté Léon XIII, entreprendre les pèlerinages « afin de préparer et d'accomplir l'imposante manifestation de foi, d'amour et de réparation, pour expier les péchés du siècle qui s'achève, et consacrer à Dieu celui qui va commencer ! »

Travaux et projets. — Avec le mois de mars ont commencé les travaux de préparatifs de la saison des pèlerinages. Dans la basilique on a achevé les stalles du chœur. Peintres et sculpteurs se sont évertués pour faire du beau et du riche. Le nouveau trône épiscopal, depuis un an dans l'atelier, ainsi que le dais sous lequel figureront les insignes de la basilique font bon effet dans le sanctuaire : ils sont le couronnement de la boiserie et brisent la monotonie des lignes. — Les insignes de la basilique, c'est-à-dire, la tente en soie et le cartouche supportant la clochette, figureront désormais dans les grandes processions. C'est le Supérieur Provincial des Rédemptoristes de Belgique qui s'est fait un bonheur d'envoyer ces insignes en mémoire du regretté Père Jean Tielen, ancien curé de la basilique. — Une nouvelle bannière de sainte Anne, sortant de la maison Biais, à Paris, est un don d'une paroissienne qui, pour ne pas perdre le mérite de sa générosité, désire rester inconnue. — L'exaltation de la Relique de sainte Anne fera l'objet d'une grande fête, présidée par Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec. Le pieux Prélat sera sans doute heureux de voir cette relique insigne, enfermée dans une pièce d'orfèvrerie, digne de la Patronne du pays. — Enfin une voie électrique, reliant Québec à Sainte-Anne de Beaupré, avec service d'heure en heure, et l'éclairage à l'électricité, mettront le comble aux facilités et aux agréments des pèlerinages.

Premier pèlerinage. — Le 26 avril, la belle paroisse de Saint-Tite du Comté de Champlain, a ouvert la marche des pèlerinages.

P. WITTEBOLLE, C. SS. R.



Album de Sainte Anne

LA DÉVOTION À SAINTE ANNE AU CANADA

X. — Affiliation de la Confrérie des menuisiers.

DANS l'année qui suivit l'érection de leur confrérie, c'est-à-dire, dix-huit mois après cet heureux événement, les menuisiers de Québec, en conformité à la clause qui se trouve insérée dans l'acte du P. Poncet, s'adressèrent aux menuisiers confrères de Paris, par une lettre datée du 15 octobre 1658, à l'effet d'être informés des règles et pratiques de la confrérie.

La réponse des confrères de Paris est du 31 mars suivant, 1659. Cette lettre, pleine de sentiments de piété, ne se limite pas aux seules informations demandées, mais elle fait aussi l'histoire de la confrérie. L'original en est perdu, mais une copie authentique en a été conservée, grâce aux soins de Messire André-J. Jacrau ; elle se trouve aux archives de Notre-Dame de Québec, dans un cahier qu'il a intitulé *Registre pour les titres, délibérations, statuts, règles et arrêtés de compte de la confrairie de Ste Anne et pour les exercices qui s'y doivent pratiquer, tel et ainsi que je les ai trouvés dans plusieurs papiers volants anciens et qui étaient exposés à être perdus et par là à devenir inconnus à la postérité* (1). Malgré sa longueur et

(1) RÉPONSE DES MRS DE LA CONFRÉRIE DE SIE ANNE DE PARIS AUX CONFRÈRES DE L'ASSOCIATION DE QUÉBEC QUI SE PROPOSENT D'ÉTABLIR LA DITE CONFRÉRIE AU DIT QUÉBEC.

MESSIEURS NOS TRÈS CHIERS CONFRÈRES,

Salut en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Ne pouvant assez louer votre saint zèle ni vos grandes dévotions que vous nous avez témoignés par celle que nous avons reçue de votre part, datée de Québec du quinzième octobre dernier, de quoi nous vous en sommes infiniment obligés de votre souvenir et encore plus de vos saints désirs et de la grande dévotion qu'avez envers Dieu, notre auteur, et notre très grande patronne, et admirons les peines

son style un peu archaïque, nous publions ce document resté inédit jusqu'à ce jour.

Fondée en 1290, par Charles de Montigny, Garde de la Pré-

que vous prenez d'établir une sainte Confrérie en cette ville si éloignée, imitant [en cela] nos anciens qui ne se sont pas contentés de faire du bien, mais d'en procurer et en préparer pour ceux qui seraient après eux, pour avoir lieu de parvenir à cette sainte cité, en laquelle nous espérons y arriver par la miséricorde de Dieu et les prières de notre grande et incomparable sainte Anne. C'est à quoi, les plus réclus et les plus libres, ayant considéré l'antiquité de notre religion avec les prières et les soins que nos Saints Pères ont pris à la conserver, et l'abandon de leurs biens et habitudes pour faire quelque action qui pût plaire à Dieu, (dont on en a vu les effets qui se continuent encore par la foi et les œuvres qui nous font subsister), nous croyons qu'il n'y en a pas une plus agréable à Dieu que celle dont prenez le soin d'établir une si sainte confrérie, qui n'est pas seulement pour nous, mais pour grande quantité de personnes de condition et de mérite, de l'un et de l'autre sexe, [lesquelles] se sont enrôlées sous une si sainte entreprise où Dieu est adoré, la très sainte Vierge et notre grande sainte et patronne, honorées, et qu'assurément nous y recevons des grâces en la vie et encore plus à l'heure de la mort et après ; et nous protestons que nous ne saurions vous témoigner des reconnaissances telles que nous désirons en un si heureux sujet.

Vous nous demandez que nous vous envoyions la copie des bulles et indulgences que nous pourrions avoir. Nous dirons qu'au jour de la solennité de notre grande fête, il y en a toujours eu, de tout temps, de plénières à tous fidèles, tant de notre confrérie que autres, dans l'église des Billettes où [se trouve] notre chapelle qui est à nous de tout temps depuis que [la dite] église a été bâtie à la place de la maison d'un juif qui prit d'une femme qui avait fait semblant de communier et garda la sainte hostie sur ses lèvres, et la mit dans son mouchoir, puis la bailla au juif, le jour du jeudi absolu, pour avoir des habits qu'elle avait mis en gage pour trente-deux sols. Ne les ayant pas, [mais] désireuse d'être avec ses habits à la fête de Pâques, qui était prochaine, le juif lui ayant fait cette demande, à cet effet, elle commit cet horrible sacrilège, et ce, en l'an mil deux cent quatre-vingt dix, reignant le roi Philippe le Bel ; et elle était de la paroisse de Saint-Médéric. Et quand ce juif malheureux eut ce saint trésor, au lieu de l'admirer en voyant les miracles continuels, [il] s'endurcissait. Non content de la poignarder d'un canif, et que le sang en ruisselait, [il] l'attache à la cheminée, la met au bout d'une lance avec violence, (le sang jaillissent de toute part), la jette au feu quantité de fois, mais [elle] en sort sans lésion. Enfin, sa colère le poussa à la mettre dans une chaudière bouillante, pleine d'eau qui vint à l'instant toute rouge et sanglante, de laquelle elle sortait toujours. Enfin il se lassa de la persécuter, et son fils se mit à la porte où, arrivant une voisine qui avait vu quelque cruauté de ce procédé si inouï, fit semblant d'aller quérir du feu, et le fils du juif récitant quelque chose du sujet, [elle] demanda à voir la sainte hostie, ce qu'il lui fit voir. [Elle] la prit et la porta à M. le curé de Saint-Jean, sa paroisse, qui la reçut avec tous les honneurs et respects possibles. Cela fut ainsi connu.

Le juif [fut] pris et après brûlé, où il y eut encore une merveille que le feu ne

vôté, la confrérie des menuisiers de Paris était d'abord unie à la corporation des charpentiers et, comme elle, se réclamait du patronage de saint Joseph ; mais en 1361, le Prévot

fait pas [d'ordinaire]. A peine le feu fut-il allumé qu'il s'attacha à la charrette et la brûla avec le juif, ne lui donnant pas le temps d'être dehors, ni à l'exécuteur de l'attacher au poteau.

Le canif et la chaudière sont encore aux Billettes où on voit encore le canif en public, où est encore du sang de la sainte hostie, le jour dédié au sujet, qui est le dimanche de quasimodo, octave de la grande fête de Pâques, et autres jours, aux personnes de mérite. La maison [fut] confisquée, et il y eut un notable bourgeois qui la demanda au roi, à la charge d'y faire bâtir une chapelle et y mettre des religieux de l'Ordre de la Charité de Notre-Dame, ce qui a été confirmé par sa Sainteté, pour y faire le service divin. [La chapelle] a été érigée en l'an mil deux cent quatre-vingt quatorze ; et ensuite, on augmenta la dite chapelle à deux autres ; dont celle dédiée à Dieu sous l'invocation de notre grande Sainte a été établie avec celle de la Très-sainte Vierge.

Voilà ce récit que nous avons trouvé au vrai, tant dans les archives du lieu, que antiquités de Paris et autres livres particuliers que l'on tient véritables, afin que chacun de nos confrères aient part de la dignité du lieu et commencements de nos anciens d'avoir commencé un si salutaire sujet pour notre salut.

Et quelques années après, nous fîmes contrat avec les dits religieux, par le quel ils nous admettaient en toutes leurs prières et suffrages, ayant fait quelques ouvrages de notre art dans l'église et notre chapelle, dont l'archive est en latin, et depuis confirmé en l'an mil trois cent soixante et huit par autre acte en français homologué par le général et chapitre général du dit Ordre de la Charité de Notre Dame, et autres depuis. Si bien que vous voyez comme nos anciens avaient part à toutes dévotions, indulgences, services, prières, et qu'eux ayant des indulgences à ce jour de notre protectrice, et y ayant part, que nous n'en pouvions pas avoir d'autres ; et même, depuis que les religieux Carmes réformés y sont dits Carmes mitigés, nous, ayant vu ce changement, désirions avoir de sa Sainteté de nouvelles bulles, mais le conseil nous a assuré que nous n'en aurions pas, attendu que les dits Carmes mitigés ont, à tout leur Ordre, au même jour de notre grande fête et autres jours, indulgences plénières, et que dans une même église il n'y peut pas avoir à même jour deux bulles de pardon.

Et de vous faire récit que nos rois ont eu singulière dévotion à notre sainte confrérie, cela vous doit être récité ; car, du temps du roi Charles VI du nom et du règne du grand roi François I, digne amateur des arts, et de son fils le roi Henri II, sous leurs règnes on a aboli plusieurs confréries à cause des désordres qui s'y commettaient, et on a pris tous les vaisseaux d'argent dans lesquels il y avait des reliques de plusieurs saints ; on [en] a ôté les saintes reliques et on les a mises entre les mains des chefs des églises où elles étaient pour les mettre en vénération aux fidèles, dans du cuivre enjolivé, de ceux [surtout] appartenant aux dites confréries éteintes. Et de la valeur du prix de l'or et de l'argent, on en a fait des monnaies, à la marque du roi pour subvenir aux extrêmes nécessités de ces temps-là ; et même avoir pris quantité de vaisseaux de prix des confréries qui ont été conservées pour subven

de Paris, Hugues Aubriot, en fit une corporation à part, avec sainte Anne pour patronne (1). C'est sur cette antique et vénérable confrérie que les menuisiers de Québec vou-

et aider aux nécessités, mais de la nôtre on n'y a jamais touché, ni à nos vaisseaux d'argent, comme on apprend par les lettres patentes de nos rois mentionnés ci-dessus, déclarant que leurs intentions n'ont jamais été de songer à abolir une si pieuse et dévote confrérie que nous entretenions avec beaucoup de zèle et de piété, nous priant de continuer à prier pour leur majesté, et aussi déclarant que, pour nos vaisseaux d'argent, qu'ils ne veulent ni entendent que l'on y touche en quelque manière que ce soit.

Au respect de notre grande sainte Anne, notre patronne et protectrice, comme mère de la très sainte Vierge, mère de notre Sauveur, et que la grand'mère, selon l'ordre de la nature, aura très grand pouvoir d'intercéder pour nous envers son Petit Fils, et que la très sainte Vierge Mère, voyant la sienne, ne nous oubliera pas, et avons ensuite recours à elle en toutes nos prières publiques, qui se célèbrent toute l'année dans notre chapelle, et prières particulières, outre celles de notre Auteur ; si bien que voilà le détail au vrai de toutes les suites de notre sainte confrérie.

De vous dire les prières qui se disent pour les confrères, particulièrement en notre chapelle, je crois que vous ne les ignorez pas ; quelqu'un de vous les a pu considérer. Outre le jour et veille de notre grande fête, une messe tous les dimanches de l'année, avec *Inviolata*, à haute voix, et l'oraison, au commencement de la sainte messe, en l'honneur de la très sainte Vierge ; une de requiem, tous les premiers lundis des mois, avec trois grands services : l'un, le lendemain de la sainte Anne ; l'autre, le jour de saint Roch ; et l'autre, le jour des trépassés pourvu que ce ne soit pas le dimanche, cela étant, est remis au lundi suivant. Le salut de la sainte Vierge, le jour de saint Thomas, apôtre, . . . avec les sept psaumes, *Exaudiat* et prières pour le roi.

Vous souhaitant rendre un fidèle témoignage de toutes les choses, pour vous en apprendre ce que jugerez pour le mieux ; vous souhaitant toute paix et direction de la part de notre souverain Seigneur Jésus-Christ, [que] le Père et le Saint-Esprit vous bénissent à jamais.

Les présentes écrites de notre main, à Paris, ce dimanche, dernier jour de mars mil six cent cinquante-neuf, [en] la chambre de notre communauté, par moi, Guillaume Vénial, principal de l'avis, et en présence de Pierre Sisonge, Jean Guérin, Claude Brunette le jeune, et Gilles Voyer, maîtres, et de Claude Bergenac, François Collet, François de Saint-Blimont, Philippe de la Croix, messieurs de confrérie de la communauté des Messieurs menuisiers de cette ville de Paris, e autres.

Et si vous souhaitez autre chose de nous, vous n'avez qu'à mander, et nous y satisferons de tout notre possible.

(Signé) : C. Dupré, principal, C. Brunette, Philippe de la Croix, E. de Saintive et Vénial.

(1) *Bulletin de sainte Anne de Paris*, janv. 1899, p. 104 et III.

laient en quelque sorte greffer la leur, comme sur un tronc vigoureux, afin d'en tirer une sève abondante et de participer ainsi à sa vitalité. Aussi, la réponse favorable ne se fit-elle pas attendre.

Mais alors, pourquoi avoir différé près de dix-huit mois avant d'en faire la demande? La confrérie, tout comme le monde religieux de Québec, se serait-elle ressentie, elle aussi, du contre-coup fâcheux causé à cette époque par un changement subit dans l'administration des affaires religieuses? Tout porte à le croire.

Un mois et demi après son arrivée, en 1657, M. de Queylus, muni des lettres de grand vicaire de l'archevêque de Rouen dont l'autorité était alors universellement reconnue en Canada, « prit la charge de la cure » (1), le P. Poncet partit pour la France, les Jésuites s'abritèrent dans leur collège, et les affaires ecclésiastiques prirent aussitôt une toute autre direction.

Parfois malade, toujours absorbé par la multiplicité et la variété des devoirs de sa charge, le nouveau curé ne paraît pas s'être occupé à un même degré de toutes les œuvres de son prédécesseur; c'est du moins ce qui ressort de l'inspection des registres. Celui de la confrérie du Scapulaire, par exemple, ne porte aucune entrée durant toute son administration, c'est-à-dire, depuis le 12 septembre 1657 jusqu'au 21 août de l'année suivante. Peut-être trouvait-il une compensation suffisante dans l'institution, à la paroisse, du « salut du S. Sacrement » tous les jeudis de l'année, et les samedis de l'aveugneur de N.-Dame » (2). Quoiqu'il en soit, les circonstances ne paraissent pas avoir été favorables aux menuisiers, et ceux-ci attendirent la réinstallation des Jésuites dans la cure de Québec pour reprendre le cours interrompu de leurs négociations.

P. GIRARD, C. SS. R.

(1) Journal des Jésuites, p. 220.

(2) Ibidem, p. 227.




SAINT RAPHAEL

par le PÉRUGIN



Patrons des Paroisses

 SAINT RAPHAEL


 I le Saint-Esprit a raconté dans les Livres Sacrés l'histoire de l'archange saint Michel, il raconte également l'histoire de l'archange saint Raphaël. Mais quel contraste entre ces deux archanges ! Le premier paraît dans le ciel sous la forme d'un guerrier, armé de pied en cap, écrasant l'ange rebelle et le perçant de son dard vainqueur. Le second paraît sur la terre sous la forme d'un jeune homme éclatant de beauté, portant une ceinture sur ses vêtements, comme un voyageur prêt à se mettre en marche. C'est que chacun de ces esprits bienheureux exerce un ministère particulier : Michel dont le nom signifie *qui est comme Dieu* ! est le Prince de la milice céleste, le Protecteur de l'Eglise, le Défenseur des droits de Dieu, tandis que Raphaël, dont le nom veut dire *médecine de Dieu*, est la figure du Christ Sauveur du genre humain. L'histoire de ces deux anges, quelque merveilleuse qu'elle soit, est plus certaine que l'existence du soleil, puisque l'Esprit de vérité lui-même nous en a fourni jusqu'aux moindres détails.

Quel admirable tableau que celui peint par Dieu lui-même au livre de Tobie ! Il suffit de l'étudier pour connaître parfaitement le ministère des anges auprès des hommes, les biens immenses que chacun de nous peut se promettre de leur charité et de leur zèle. Saint Raphaël est envoyé pour délivrer Sara de la puissance du démon, pour guérir la cécité du vieux Tobie et pour être le compagnon de voyage du jeune Tobie. Qui ne sait que le jeune Tobie, sur le point d'entreprendre un voyage long et pénible, trouva un compagnon de route, un guide prudent et éclairé ? Sous la figure d'un jeune homme beau et bien fait, l'archange Raphaël s'était présenté à lui, et avait promis à son père de le conduire à Ragès en Médie, puis de le ramener auprès de lui. On sait que dès le premier jour

l'archange délivra Tobie des atteintes mortelles d'un poisson monstrueux. Tobie lui-même à son retour résuma les bienfaits de l'ange en disant : « Mon père, quelle récompense lui donner ? Que trouver qui soit digne de ses bienfaits ? Il m'a conduit sain et sauf, il a reçu l'argent de Gabélus, il m'a fait avoir une épouse et il a chassé loin d'elle le démon : il a rempli de joie les siens, il m'a arraché à un poisson dévorant, il vous a fait voir la lumière du jour et par lui nous avons été comblés de tous les biens. Que pourrons-nous lui donner pour tant de bienfaits ? Je vous demande, mon père, de le prier d'accepter la moitié de tout ce que nous avons apporté, s'il le croit digne de lui. » On connaît la réponse de l'ange de Dieu aux deux Tobie reconnaissants, et quelle fut leur surprise quand il leur dit : « Quand vous priez avec larmes ; quand, laissant votre repas, vous cachiez les cadavres pour les ensevelir pendant la nuit, c'est moi qui présentais vos supplications au Seigneur. Votre âme était agréable à ses yeux, et c'est pourquoi il vous a envoyé l'épreuve de la tribulation ; c'est pourquoi aussi Dieu m'a envoyé vers vous pour vous guérir, et délivrer Sara, l'épouse de votre fils, du démon qui l'obsédait. O Saint vieillard, je suis l'ange Raphaël, un des sept Esprits qui nous tenons devant le trône de l'Éternel. »

A cette révélation, stupéfaits et tremblants, le père et le fils tombèrent la face contre terre, mais l'ange les rassura doucement. « La paix soit avec vous, dit-il. Je suis venu à vous par la volonté de Dieu : c'est lui seul qu'il faut bénir et glorifier. Vous m'avez vu manger et boire à votre table, mais l'ineffable aliment dont je me nourris est invisible aux mortels. Pour vous glorifiez Dieu en racontant les merveilles dont vous avez été témoins. »

Après avoir dit ces mots, l'ange disparut, et ils le cherchèrent vainement du regard. Ils restèrent encore prosternés pendant trois heures, et quand Tobie se releva, ce fut pour chanter un hymne de louanges au Dieu qui l'avait sauvé (Tob. XII).

Nous admirons la bonté de saint Raphaël et la reconnaissance de Tobie. Nous sommes ravis d'avoir vu à l'œuvre un ange du ciel : nous ne devons pas seulement voir dans les bons anges des envoyés de Dieu, des amis et des protecteurs,

des guides et des gardiens de l'homme, mais des modèles et des vertus à imiter. Et ne pourrait-on, en méditant la conduite de saint Raphaël, devenir un ange terrestre, un de ces hommes dont la vie pure, sainte, édifiante, pleine de dévouement et d'amour, autorise l'Eglise à dire qu'elle a aussi ses Anges, toujours prêts à glorifier le Seigneur, et à voler au secours de leurs frères ?

Contemplons un moment l'excellence de saint Raphaël et ses vertus. Beaucoup de théologiens pensent avec raison, dit Cornélius à Lapede, que Raphaël appartient au premier ordre des anges, à celui des Séraphins, et même qu'il est un des sept premiers de cet ordre, d'après cette parole adressée à Tobie : « Je suis l'ange Raphaël, un des sept qui nous tenons devant le Seigneur. »

Admirons d'abord sa beauté : si un ange ordinaire est si beau, que les anges ayant apparu sous l'ancienne loi, les hommes les prenaient pour Dieu lui-même et voulaient les adorer, que dire d'un archange qui brille entre tous par l'excellence de sa nature et de son emploi ? Aussi Tobie est-il attiré par l'amabilité de ce jeune homme et lui donne-t-il son affection et sa confiance. Voulons-nous attirer sur nous les regards de Dieu, des anges et des hommes auxquels nous sommes donnés en spectacle, conservons en nos âmes la grâce sanctifiante, distinguons-nous par la pureté et l'innocence de la vie.

Considérons la félicité de saint Raphaël : « Je suis, dit-il, à Tobie, un des sept Esprits qui se tiennent debout devant le Seigneur ! » Qu'est-ce se tenir debout devant Dieu ? C'est le voir de plus près ; c'est jouir de Dieu ; jouir de son bonheur. Quoique Raphaël habitât alors la terre, il voyait toujours la face du Seigneur : « Je paraissais manger et boire avec vous, dit l'ange à Tobie ; mais j'use d'une nourriture invisible et d'une boisson que les hommes ne peuvent voir. » Le chrétien se tient devant Dieu et voit sa face par le souvenir de Dieu, par une prière fervente, par des visites fréquentes au Très Saint Sacrement, où nous trouvons le même Dieu qu'adorent les anges et qui fait que la terre pour les saints devient déjà le Paradis !

Rappelons-nous l'obéissance de saint Raphaël, la prompti-

tude et la joie avec lesquelles il exécute la volonté de Dieu. Tobie le trouve prêt à l'accompagner dans son long et pénible voyage et il ne le quitte que quand sa mission est finie. Que ne peut-on comme les anges nous représenter avec des ailes pour marquer notre obéissance aux commandements de Dieu et de la Sainte Eglise !

Qui redira l'ardente charité de saint Raphaël ! Voyez comme il arrache son protégé à la gueule d'un monstre qui veut le dévorer ! Comme il l'amène chez Raguel pour lui donner une épouse riche et vertueuse, comme il relègue dans le désert de l'Egypte Asmodée, le démon qui avait tué les sept premiers maris de Sara ! Voyez en outre comme il offre sans cesse au Seigneur les bonnes œuvres et les prières des hommes ! Volons aussi au secours de nos frères ; prions pour eux ; et accoutumons-nous à offrir à Dieu les besoins et les désirs des autres. Prions pour les pauvres pécheurs ; prions pour les âmes du purgatoire ; prions pour les membres de notre famille ; et ces prières, partant d'une ardente charité pour le prochain, seront puissantes sur le cœur de Dieu.

Enfin, songeons à la paix imperturbable de l'ange. Quand Raphaël était sur la terre, il y avait des guerres, des divisions de royaumes, des persécutions contre les Israélites captifs à Ninive : mais ce spectacle ne put le troubler. Il compatissait aux peines des personnes affligées ; il condamnait dans son esprit ce qui était répréhensible ; mais il demeurait en paix. Jetons-nous aussi entre les mains de Dieu, reposons-nous sur son cœur paternel, et nous jouirons d'une paix qui surpasse tout sentiment !

Admirons saint Raphaël, imitons-le ; de plus invoquons-le, selon la liturgie de l'Eglise. Invoquons-le comme le guide et le gardien des voyageurs, comme le médecin des malades, le patron des jeunes époux, le protecteur de la chasteté. Le missel romain, imprimé en 1520, donne la messe de saint Raphaël à dire pour les malades et pour les voyageurs. L'Eglise demande à Dieu d'envoyer Raphaël le « medicus salutis » le médecin des malades. Dans l'itinéraire des clercs, l'Eglise fait dire : « Que l'ange Raphaël soit avec nous dans le chemin et nous ramène sains et saufs et joyeux dans nos foyers. » Quand quel-

qu'un doit se mettre en voyage, disons-lui avec Tobie : « Que votre voyage soit heureux, que Dieu veille sur votre chemin, et que son ange vous accompagne. » Si une mère est désolée du départ de son fils, que le père lui dise avec Tobie : « Ne pleurez point ; notre fils arrivera au terme de son voyage, en bonne santé, et il reviendra vers nous de même, et vos yeux le verront : car je crois que l'ange de Dieu l'accompagne, et que par conséquent il nous reviendra plein de joie. » Disons encore avec Raguel : « que le saint ange du Seigneur soit en votre chemin, et qu'il vous préserve de tout danger. » Et pourquoi le jeune homme qui pense au mariage, ne ferait-il pas une neuvaine à saint Raphaël ? Pourquoi la jeune fille n'aurait-elle pas la même dévotion ? L'Ange pourrait assister à leurs noces comme aux noces du jeune Tobie, parce que tout s'y passerait dans la crainte du Seigneur.

O saint Raphaël, guide charitable des voyageurs, vous qui, par la vertu divine, opérez des guérisons miraculeuses, daignez nous guider dans le pèlerinage de cette vie, guérir les maladies de nos âmes et celles de nos corps, et nous conduire au ciel, notre patrie à jamais !

P. WITTEBOLLE, C. SS. R.

Une fleur à Marie

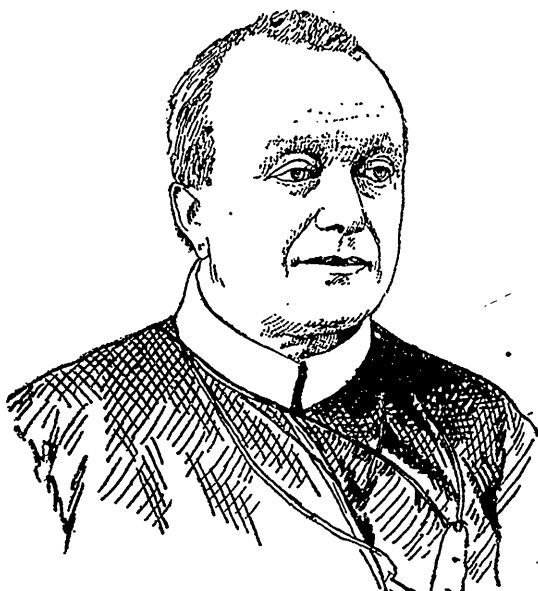
O belle aurore
 Reviens encore
 Pour faire éclore
 La blanche fleur !
 Vierge Marie,
 Mère chérie,
 Je la dédie
 A ton bon cœur !



Dans le silence
 De mon absence,
 Que sa présence
 En mon séjour
 Te soit un gage
 De mon hommage,
 Et le message
 De mon amour !

P. WITTEBOLLE, C. SS. R.

PIEUX SOUVENIRS



LE RÉV. PÈRE J. CATULLE

—>>> L'Homme d'œuvres <<<—

LES lecteurs des *Annales* ont sans doute appris la douloureuse nouvelle de la mort presque inopinée du T. R. P. Jean Catulle, ancien Vice-provincial des Pères Rédemptoristes au Canada. Ce religieux éminent, ce prêtre actif et dévoué mérite notre reconnaissance : c'est lui en effet qui peut être appelé le second Père des *Annales* ; car l'an dernier il fit passer la propriété des anciennes aux mains des Pères Rédemptoristes, gardiens du Sanctuaire de la Bonne sainte Anne, dans l'espérance, sans doute, que les *Annales* gagneraient en actualité et en intérêt, si elles étaient rédigées à la source même des événements. L'œuvre des *Annales*, toute à la gloire de Sainte-Anne, n'était pour le regretté défunt qu'un anneau de la longue chaîne de ses bienfaits. *Pertransiit*

benefaciendo (Act. x. 38), il a passé en faisant le bien : dans le saint ministère et dans la Congrégation à laquelle il se faisait gloire d'appartenir, il a été partout l'*Homme de la Providence*.

Le R. P. Jean Catulle naquit le 22 août 1835, à Ingelmunster, Belgique. Après de brillantes études faites au collège et au Séminaire de Bruges, il fut ordonné prêtre, le 22 décembre 1860. Dès le début de sa carrière sacerdotale, il se dévoua pendant près de trois ans au salut des pauvres pêcheurs de la plage d'Ostende ; ensuite, vicaire à Roulers, il contribua à doter la ville d'une seconde église paroissiale, d'un couvent des Sœurs de la Charité, et d'un cercle catholique ; enfin comme économiste du Petit Séminaire de la même ville, non seulement il y affermit les finances, y renouvela et agrandit les bâtisses, mais il y laissa un dépôt de 100.000 francs pour des bourses d'Études. Après douze ans de dévouement au Petit Séminaire, et après treize ans d'instances auprès de son Evêque qui voulait le retenir dans son diocèse, il entra dans la Congrégation du Très Saint-Rédempteur, où il émit les vœux de religion, le 2 août 1879. Envoyé à Saint-Joseph de Bruxelles, il se mit au travail comme le plus jeune des Pères. Quoiqu'il ne fût pas grand orateur, il avait dans sa parole quelque chose d'important, de senti, de divin, un charme auquel personne ne pouvait résister. Le confessionnal était son occupation favorite à laquelle il se livrait sans trêve ni repos. Après trois ans, il fut nommé consultant et économiste du couvent.

La Belgique ne devait pas être le principal théâtre de son zélé dévouement. Le Canada, dans les desseins de Dieu, devait surtout recueillir les fruits de son activité, de sa générosité, de sa sagesse et son expérience.

En 1884, le T. R. P. Kockerols, provincial de Belgique, voulant se rendre au Canada pour faire la visite canonique à Sainte-Anne de Beaupré, et examiner sur les lieux la proposition de Mgr Racine d'établir une maison à Sherbrooke, amena le R. P. Catulle comme secrétaire, quand les circonstances décidèrent le T. R. P. Provincial à accepter la grande paroisse Irlandaise de Sainte-Anne de Montréal : son secrétaire y dut rester comme supérieur. C'était là que Dieu le voulait.

Le 22 septembre, le R. P. Catulle et les RR. PP. Van der

Capellen, Godts, Strubbe et Caron, avec cinq Frères servants furent solennellement installés. Ce n'est pas sans un profond étonnement et une véritable admiration que, à quinze ans de distance, on constate que la longue administration du R. P. Catulle a été la réalisation exacte et complète du programme qu'il avait tracé dès le premier jour et qu'il avait développé devant ses paroissiens la toute première fois qu'il leur adressa la parole du haut de la chaire : « J'ai examiné vos écoles, avait-il dit, elles sont trop petites et trop malsaines, je les agrandirai et en bâtirai de nouvelles ; l'église n'est pas assez vaste ; je l'élargirai ; vos vieux parents sont dans la détresse, je leur bâtirai un refuge ; trop de jeunes gens flanent dans les rues le soir, je leur construirai un Cercle. » L'Archevêque, les prêtres et les paroissiens furent surpris et eurent peur. Comment faire tout cela dans une paroisse pauvre ? Et cependant tout fut fait et au delà ! Plus de deux cent mille dollars furent dépensés en constructions : l'Académie Sainte-Anne fut agrandie et une maison construite pour les Sœurs ; l'école des Anges reçut un subside assez fort pour permettre la construction de nouvelles classes ; l'école des Frères fut transformée ; la nouvelle école de Saint Alphonse fut érigée ; l'église allongée et remeublée ; un couvent spacieux fut bâti pour les Pères Rédemptoristes ; un patronage, l'unique du genre à Montréal, avec salles de récréation, bibliothèque, salles de débats, gymnase, théâtre, etc., fut établi pour les jeunes gens ; enfin on éleva le couvent et l'asile pour les vieillards des Petites Sœurs des Pauvres. Le R. P. Catulle avait fait venir ces Sœurs de France, elles lui doivent ainsi leur première maison du Canada. C'est par tous ces travaux et autres semblables que pendant les quatorze ans qu'il a été à la tête de la paroisse de Sainte-Anne, il l'a transformée au point d'en faire, on peut le dire, la partie la plus prospère et la plus pieuse de toute la ville de Montréal.

Cependant son zèle ne pouvait se resserrer dans les limites d'une paroisse, quelque vaste qu'elle fût ; il fallait travailler au dehors : de là les missions nombreuses qu'il fit donner en Canada et aux Etats-Unis. Son cœur d'apôtre tressaillait de joie à la vue du bien opéré par les fils de saint Alphonse. Dès lors il n'eut plus de repos que la Congrégation ne fût étendue pour

rayonner partout. Comme placé sur une haute montagne, il avait jeté les yeux sur le monde : il fallait une autre maison aux Antilles, il en fallait une au Nord-Ouest, il en fallait une autre à Montréal ; il fallait une réserve pour recruter les vocations ; il fallait une œuvre de propagande religieuse ! Quel idéal ! O quand pourrait-il se réaliser ? La Providence en fournit l'occasion.

En 1893 fut érigée la Vice-Province des Pères Rédemptoristes en Canada. Le R. P. Catulle fut nommé le premier supérieur tout en restant à Montréal. Son champ d'action s'élargit, son cœur y suffisait : il exécuta aussitôt le programme. La Vice-Province qui jusque là ne comprenait que quatre maisons, dont deux au Canada et deux aux Antilles, en vit s'ouvrir une deuxième à l'Ile Sainte-Croix aux Antilles, celle de Christiansted ; une autre à Brandon au Manitoba, et une autre encore à Hochelaga ; de manière que la Vice-Province canadienne compte sept maisons au lieu de quatre. Pour fournir à la Congrégation de bonnes vocations, le R. P. Catulle fonda le Juvénat à Sainte-Anne de Beaupré. Cette institution sous la direction des Pères Rédemptoristes compte de nombreux sujets qui seront les futurs apôtres du pays. L'œuvre de propagande religieuse à laquelle le R. P. Catulle avait songé n'était autre que l'œuvre des *Annales* de la Bonne sainte Anne de Beaupré : il réussit, comme nous l'avons dit plus haut, à confier cette œuvre importante aux Pères Rédemptoristes, gardiens de la Basilique de la Thaumaturge du Canada. Par là, même après sa mort, il prêche à des milliers de lecteurs et inspire la confiance envers Celle qu'il a tant aimée et qu'il n'a lui-même jamais invoquée en vain.

Il y a un an et demi, le T. R. P. Catulle disait à un confrère : « J'ai rempli mon programme, je puis mourir à présent. » Il mourut en effet : mais nous ne pouvons laisser périr avec lui le secret qui explique le succès de ses œuvres. Dieu lui avait donné tout ce qu'il faut pour mener à bonne fin les entreprises les plus grandioses et les plus hardies. Cependant il comptait plus sur la Providence divine que sur son esprit plein de ressources et d'activité. Autre Don Bosco, rien ne lui semblait impossible avec l'aide de Dieu. Que de fois il a blâmé ceux qui

se défiaient de la Providence: « Faisons donc, disait-il, comme les oiseaux, qui prennent au jour le jour ce qu'il leur faut, sans s'inquiéter du lendemain. » Un jour Mgr Moreau, voulant construire un couvent des Sœurs de Saint-Joseph, à Saint-Hyacinthe, vint le consulter, et voulut savoir où le R. P. Catulle se procurait les capitaux pour ses entreprises: « Mon banquier, répondit-il, demeure au ciel. Voici comment je procède: je me demande devant Dieu si l'œuvre est nécessaire, si elle va contribuer à sa gloire; et sur la réponse affirmative, je commence à construire, je fais les démarches, le travail, je prends pour moi les ennuis, les désappointements et je lui laisse la chose la plus facile, c'est-à-dire de payer. Il ne m'a jamais fait défaut: s'il veut être glorifié, c'est son affaire! » Monseigneur prit son conseil, le mit en pratique, et n'eut jamais qu'à s'en féliciter.

L'un de nos Pères, qui fut son collaborateur, se plaît à raconter le trait suivant qui se rapporte à la construction de la chapelle des Petites Sœurs des Pauvres à Montréal. Il fallait une chapelle: on n'avait pas d'argent! Un concours de prières fut institué: les vieux et les vieilles réciteront chacun mille *Ave Maria* sans interruption, dans l'intention d'avoir une chapelle. Les intéressés commencèrent de grand matin; il y en a qui achevèrent vers midi. Saint Joseph n'avait pas été oublié. Le lendemain une dame portant double voile sonne au couvent et demande la Mère Supérieure. Or c'était la Supérieure qui était portière ce jour-là: « C'est moi, » dit-elle à la dame inconnue. La dame lui remet un rouleau en disant: « J'avais cru d'abord faire une donation au couvent après ma mort; mais, cette nuit, quelqu'un m'a engagé à vous remettre le legs à présent. Je le fais à condition que vous ne mentionnez jamais mon nom. » L'offrande fut acceptée avec reconnaissance, le rouleau contenait douze cents dollars; bientôt d'autres secours arrivèrent et la chapelle au lieu de coûter trois mille dollars aux Sœurs ne leur en a coûté que trois cents.

Si les hommes étaient émerveillés du succès de ses œuvres, il reçut un jour du ciel même une approbation bien plus solennelle et vraiment miraculeuse. Se trouvant à Rome à l'occasion d'un chapitre général de l'Ordre, il alla vénérer à Naples la

relique du sang coagulé de saint Alphonse. Avant de baiser la relique, il dit : « O mon Père saint Alphonse ! si vous êtes content de moi, montrez-le moi d'une manière sensible. » Aussitôt le sang se liquéfia et se mit à bouillonner dans la sainte fiole où il est conservé.

Ce vrai fils de saint Alphonse devait irriter son glorieux Père dans son obéissance et son abnégation, En 1898, aux nominations triennales, le T. R. P. Catulle fut rappelé en Belgique pour devenir Recteur du couvent de Saint-Joseph à Bruxelles. Son cœur saignait, mais sa volonté se résignait. Pour ne pas faire voir ses larmes et pour montrer un exemple d'obéissance religieuse, il quitta Montréal presque à l'insu de tout le monde. Il avait reçu la nouvelle à 11 h. du matin, le 29 avril ; il mit toutes ses affaires temporelles en ordre et, à 6 h. du soir, il était en route pour Boston, d'où il partit, par le steamer *Canada*, pour sa nouvelle résidence.

A Bruxelles il n'oublia pas le Canada : il envoya à Brandon deux grandes caisses d'ornements et de vases sacrés et deux belles cloches. Déjà auparavant il avait doté la mission du Manitoba d'un petit bateau appelé le « *Saint-Alphonse* » à l'usage des missionnaires.

La veille de sa mort il écrivit encore au T. R. P. Lemieux, son successeur, le priant d'admettre gratuitement un jeune étudiant canadien dans notre maison d'études : c'était son dernier acte public.

La foi et les œuvres d'une âme aussi dévouée sont de celles qui réconfortent un mourant au moment du dernier passage, qui rassurent et consolent ses amis. Cette vie sacerdotale et religieuse, ornée de toutes les vertus, embaumée de toutes les dévotions, bénie par Dieu et par les hommes, eut un terme presque soudain : le R. P. Catulle succomba à une maladie de cœur, on eut à peine le temps de l'administrer. La mort pourtant ne l'a pas surpris, car il se tenait toujours prêt, sachant que la grave affection de cœur qui le minait pouvait l'enlever à tout instant. D'ailleurs, comme notre Vénérable Père Neumann, qui, souffrant du même mal, s'attendait aussi à une mort imprévue, il était persuadé que « le meilleur genre de mort est celui que Dieu nous destine. »

C'est le 23 mars 1899 que le T. R. P. Catulle, dans sa soixante-quatrième année, alla recevoir la récompense de ses travaux. Semblable au voyageur qui, arrivé au sommet d'une haute montagne, contemple le chemin parcouru, celui qui a été *l'Homme de la Providence*, arrivé au céleste Thabor peut voir de là les œuvres qu'il a laissées sur la terre, et que certes, il continuera de protéger et d'étendre pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et l'honneur de la Bonne sainte Anne.

P. WITTEBOLLE, C. SS. R.

Question et réponse

Comment se fait-il que je ne reçois plus mes *Annales* comme les autres ?

— C'est probablement parce que vous n'avez pas encore renouvelé votre abonnement et qu'on ignore si vous désirez encore les recevoir.

..♦♦♦..

Règlement de Rothschild

Rothschild avait toujours le règlement suivant imprimé en grosses lettres, dans son bureau :

- 1 — Fuyez la boisson.
- 2 — Ne craignez pas d'entreprendre.
- 3 — Ne vous découragez jamais.
- 4 — Soyez poli envers tous.
- 5 — Employez utilement votre temps.
- 6 — Ne mentez jamais dans vos affaires.
- 7 — Payez vos dettes promptement.
- 8 — Supportez patiemment toutes les difficultés qui vous arrivent.
- 9 — Ne comptez point sur le hasard.
- 10 — Ne faites pas de connaissances inutiles.
- 11 — Maintenez votre intégrité comme un principe sacré.
- 12 — Ne vous faites jamais paraître plus que vous n'êtes.
- 13 — Examinez soigneusement tous les détails de vos affaires.

NOS GRAVURES



CHARLES LEBRUN

LA Sainte Famille. — A onze ans, Charles Lebrun étonnait ses maîtres par la précision de ses dessins, et, à quinze ans, ses ouvrages faisaient la surprise des princes de l'époque. Protégé tour à tour par Fouquet et Colbert, il arriva à Louis XIV. Ce prince le fit loger à Fontainebleau et cha-

que jour il allait passer une heure avec lui. Le monarque ravi de ses travaux le nomma en 1662, directeur de tous les travaux qui tiennent aux arts du dessin, et lui accorda une pension de douze mille livres. A dater de ce jour, peintre et orfèvre, sculpteur et marbrier, dessinateur et ébéniste comme graveur, tout obéit à Lebrun. Son génie ne fut pas au-dessous de sa rude tâche. Lebrun peignit jusqu'à sa mort, arrivée le 12 février 1690. Il reproduisit volontiers sur ses toiles les œuvres de Raphaël, de Rubens, de Murillo et d'Annibal Carrache. La *Sainte Famille*, dont nous reproduisons l'image, est une imitation de la *Vierge au silence* de ce dernier peintre, avec l'addition toutefois d'un certain nombre de personnages, de sainte Anne, entre autres, sur laquelle il a voulu attirer l'attention.

Pour la composition de son tableau de *Sainte Anne*, présenté à l'église de Sainte-Anne de Beaupré par le marquis de Tracy, en 1666, il s'est inspiré de Rubens, pour la partie inférieure, et de Murillo, pour la partie supérieure. C'est ce qui explique la grande ressemblance entre cette toile et celle du maître flamand. Nous avons aussi en main une photographie d'un autre tableau peint pour l'Hôtel-Dieu de Baugé, France, où sainte Anne est représentée dans la même attitude de noblesse et de grandeur. Nous la reproduirons plus tard.

P. GIRARD, C. SS. R.

La Grand'mère

« Grand'mère, d'où vient donc que vos cheveux sont blancs ?

— Mon enfant, c'est l'hiver, c'est la neige des ans.

Grand'mère, d'où vient donc que vous avez des rides ?

— Le chagrin a creusé tous ces sillons arides.

Grand'mère, qui vous fait branler la tête ainsi ?

— Un vent qui vient du ciel. Je ne tiens plus ici.

Pourquoi vos yeux sont-ils cernés de noir, grand'mère ?

— C'est pour avoir versé plus d'une larme amère.

Pourquoi tenir si bas, si courbé, votre front ?

— C'est pour mieux voir la terre où mes os blanchiront.

Et que murmurez-vous toujours, mère chérie,

Même quand votre enfant vous embrasse ? — Je prie. »

—* Faveurs Signalées *—

GUÉRISON DE Melle LAMARCHE

JUILLET 1891

. Saint Jean-Baptiste de Montréal, 14 juillet 1898.

Mon Révérend Père,

SAINTE ANNE m'a fait naguère une grande faveur, et, je voudrais, si la chose vous est agréable, mon Rév. Père, profiter de votre bienveillance, pour rendre un hommage public à la puissance de notre grande Thaumaturge et demander à tous vos lecteurs de m'aider à la remercier.

Je vais raconter les faits tout simplement, tels qu'ils me sont connus et tels que je les crois vrais. C'est un témoignage que je donne en toute sincérité d'esprit, et avec grande effusion de cœur. Je laisse à de plus saints et de plus savants que moi, je veux dire à ceux qui ont autorité pour décider ces graves questions, de juger, s'il y a lieu, de quel nom doit s'appeler la faveur dont j'ai été gratifiée par la Bonne sainte Anne.



C'était en 1891. J'avais alors dix-huit ans. A l'âge de treize ans, j'avais fait une chute dans un escalier de trois ou quatre marches et j'étais restée infirme du pied droit. Depuis deux ans, le mal ayant augmenté, je ne pouvais presque plus marcher, si ce n'est en me servant d'une béquille et d'une canne, et cela encore avec beaucoup de difficulté. Depuis deux ans également, j'étais sous les soins de médecins habiles ; mais leurs efforts avaient été infructueux et j'étais toujours boiteuse.

Or, en juillet 1891, le Curé de la paroisse où j'habitais et où j'habite encore, Mr. l'abbé M. Auclair de Saint-Jean-Baptiste de Montréal, organisait, comme au reste il le fait tous les ans et toujours avec succès, un pèlerinage de Dames et de Demoiselles à Sainte-Anne de Beaupré. Je résolus d'y aller. Mon curé m'approuva et bénit ma résolution. Mon médecin à qui j'en parlai aussi, ne s'y opposa pas, mais il me dit que je ne pouvais pas guérir. J'avais si grande confiance en la bonté de la Mère de Marie que je lui répliquai, lu

montrant une pantoufle, que j'en chausserais mon pied malade à Sainte-Anne même et que, malgré les dires de la science, je revieudrais guérie.

Je me préparai au grand voyage par une neuvaine. Durant le trajet, de Montréal à la côte de Beaupré, je souffris beaucoup. A Sainte-Anne, on dut me transporter à l'église, car j'étais incapable de m'y rendre seule. Au moment de la communion, on me porta de même à la sainte table. J'avais toujours grande confiance, j'en remercie encore celui qui avait su si bien diriger ma volonté. Ses prières en effet devaient être exaucées et ma confiance n'allait pas être vaine. *Après avoir reçu la sainte Hostie, je me sentis guérie, soudainement guérie, complètement guérie !* Je dis à ceux qui m'assistaient de me laisser retourner seule à ma place. Je n'éprouvai plus aucune douleur. Comment tout cela s'est-il fait ? Je n'en sais rien. Ou plutôt je sais que *je ressentis, à ce moment béni, l'une des plus douces émotions de ma vie !* Jamais je ne l'oublierai !

Après la messe et l'action de grâces, rendue près de la source qui jaillit non loin de l'ancienne chapelle de Beaupré, je récitai moi-même à haute voix, la dernière partie d'un chapelet, au milieu d'une foule de parents et d'amis qui pleuraient de joie. De l'église au bateau, je fis la route sans fatigue quoique peut-être avec un peu d'hésitation, il y avait si longtemps que je n'avais pas marché si à l'aise ! Sainte Anne m'avait donc permis d'accomplir ma prédiction, et mon médecin ne devait pas se montrer peu surpris en me revoyant le pied chaussé de la pantoufle que je lui avais fait voir !

Sur le bateau, tous les pèlerins purent constater quel changement s'était opéré en moi, et tous aussi eurent la charité de remercier avec moi Dieu et sainte Anne.

Oh ! comme j'étais heureuse que Notre-Seigneur eût daigné choisir ma pauvre personne pour manifester, une fois de plus, la puissance de Celle qui fut sur la terre sa glorieuse Aïeule ! Comme j'étais heureuse de proclamer et de démontrer que les prières de mon bon curé, de mes parents et de mes amis avaient été puissantes au ciel ! Car, sans aucun doute, c'est à toutes les ferventes prières de ceux qui ont bien voulu me porter intérêt, que je dois d'avoir gagné ma cause auprès de la grande Thaumaturge du Canada !



Nous sommes en 1899. Il y a bientôt huit ans que je marche sur mes deux pieds. Sans doute je ne jouis pas pour cela du privilège de ne jamais plus rien avoir à souffrir ; mais mon pied autrefois

malade se porte à ravir. Je n'oblige personne à me croire ; mais j'ai bien le droit, ce me semble, de savoir et de dire que je ne souffre plus, de me sentir complètement guérie et de remercier la Bonne sainte Anne.

AZILDA LAMARCHE



UNE BELLE CONVERSION

DEPUIS quelques années nous avons la douleur de voir un des membres de notre famille s'éloigner obstinément de ses devoirs religieux. Les mauvaises compagnies l'avaient conduit à cet aveuglement.

Mais sainte Anne, toujours si bonne, veillait sur cette pauvre âme et attendait une occasion de la sauver. Cette occasion se présenta bientôt. Une grande fête devait se célébrer dans notre paroisse. Tous avaient été invités, du haut de la chaire, à s'approcher du saint tribunal. A ces exhortations de notre Curé nous joignîmes nos prières auprès du pauvre pécheur. Peine perdue, nous n'obtînmes qu'un refus catégorique.

Et pourtant le moment de la grâce était arrivé ! Loin de nous tenir pour battus et de désespérer, nous redoublâmes d'instances auprès de sainte Anne, invoquant en même temps le Cœur de Jésus et celui de Marie. Nous fîmes des promesses, entre autres celle de publier une si grande faveur, à la gloire éternelle de notre Bienfaitrice, si elle voulait enfin nous aider !

La prière obtient tout. Nous avons eu l'infinie consolation de voir cette personne se laisser toucher par la grâce, se confesser, communier, et prendre de saintes résolutions.

Merci mille fois, ô Bonne sainte Anne ! Nous plaçons maintenant la persévérance de cette âme de bonne volonté sous votre protection assurée. Vous l'avez retirée du vice, à vous de la conduire au ciel !

UNE ABONNÉE A QUI SAINTE ANNE A DÉJÀ ACCORDÉ DES FAVEURS EXTRAORDINAIRES.



ECHODU PÈLERINAGE DE ST-FRANÇOIS DE BEAUCE.

LE pèlerinage de Saint-François de Beauce, venu le 19 juin 1898, comptait environ 600 personnes. Parmi eux se trouvait une personne de Saint Georges, du nom de Delvina Veilleux. Depuis seize longs mois elle était souffrante, et réduite à un tel état de faiblesse

qu'il lui était même devenu impossible de garder la moindre nourriture. Les médecins s'étaient déclarés impuissants à la sauver.

C'est dans ces circonstances que la malade, se tournant avec confiance vers la Bonne sainte Anne, prit part au pèlerinage de la paroisse de Saint-François de Beauce.

Laissons maintenant la parole au Rév. Père Lemire, qui a été témoin de sa guérison et qui nous en a rapporté les détails : « Cette personne, nous dit le Révérend Père, s'en vint se jeter dans mon confessionnal, je dis « se jeter » car elle s'y affaissa littéralement à cause de sa faiblesse extrême. Elle me demanda à se confesser. Et moi je lui répondis : « Au nom de Jésus-Christ, avant de vous confesser, levez-vous, et allez à la fontaine boire de l'eau de sainte Anne ! » Elle y alla. J'attendais qu'elle revint, mais inutilement. La grâce étant déjà obtenue, au lieu de revenir auprès de moi, elle s'en alla à sa maison de pension et demanda à manger ! Je ne la revis que le lendemain. Elle vint me dire : « Père, je suis guérie ! » D'abord j'avais bien quelque doute. Je pensais que peut être le changement d'air pouvait avoir provoqué une amélioration momentanée. Je l'engageai donc à demeurer à Sainte-Anne quatre ou cinq jours. Elle le fit et sa guérison se maintint. »

Trois mois plus tard, le 24 septembre, elle nous écrivit elle-même, nous confirmant sa guérison : « Depuis mon retour de Sainte-Anne, assure-t-elle, je mange comme avant d'avoir été malade. Les forces me reviennent d'un jour à l'autre. »

DELLE DELVINA VEILLEUX.

Terminons ce récit par les mêmes paroles que l'heureuse protégée de la Bonne sainte Anne : « Gloire, amour et reconnaissance à jamais ! »



PÈLERINAGE DES DAMES DU SACRÉ-CŒUR (MONTREAL)

C E beau pèlerinage du 15 juillet 1898, qui ne comptait pas moins de 1,100 Dames de la paroisse du Sacré-Cœur (Montréal), nous a donné l'occasion de recevoir les deux relations suivantes, à la gloire de la grande Thaumaturge du Canada.

I

Mde Vitaline Saint Germain souffrait depuis deux ans et plus, de grandes douleurs dans les membres inférieurs. Elle avait consulté plusieurs médecins à Manchester, N. H., très recommandés pour leur habileté. Entre autres, elle avait été sous les soins du Docteur Lematre et du Docteur Walson, ce dernier Docteur de l'Hôpital dans la

dite ville. Tous leurs efforts n'avaient produit que bien peu de résultat. Loin de diminuer, le mal semblait prendre chaque jour, un accroissement nouveau. La pauvre malade en fut réduite à se mettre au lit et à y rester pendant neuf mois entiers ! Désormais il était décidé qu'elle ne pourrait plus marcher qu'appuyée sur deux béquilles.

Mais que d'exemples n'a-t-on pas de la puissance de sainte Anne sur les lois de la nature ? En voici un de plus. La pauvre malade vint en pèlerinage le 15 juillet, et laisse ses béquilles !

II

La seconde relation nous a été faite par une mère de famille, Mde J. E. A. de Montréal.

L'un de ses enfants, qui aujourd'hui a vingt-quatre ans, tombait d'épilepsie depuis le jour de sa naissance. Les attaques étaient fréquentes et avaient mis bien souvent en danger la vie du pauvre petit. En grandissant, loin d'avoir vu ces attaques diminuer, il les vit plutôt augmenter en nombre en même temps qu'en intensité. Il suffira de dire, en témoignage de cette assertion, que l'an passé il tombait jusqu'à trois fois par jour.

La pauvre mère cependant priait, se lamentait à sainte Anne. Elle imagina un moyen comme savent en imaginer les mères. Elle voulut souffrir pour son enfant. Elle promit un « pèlerinage de trouble » c'est-à-dire qu'elle promit de venir en bateau sans s'accorder aucune des commodités qui diminuent la fatigue du voyage. Entre autres mortifications, elle ne voulut pas prendre de cabine pour passer la nuit, et dormit comme elle put sur une chaise. Ceci avait lieu le 10 août 1897.

Mais la Bonne sainte Anne est généreuse pour ceux qui le sont envers elle. Son cœur s'émut. Le dévouement maternel fut plus fort même que toutes les prières, répandues cependant en si grand nombre dans un espace de 24 ans !

Depuis le 10 août, date du pèlerinage de pénitence, les attaques d'épilepsie ne se sont pas encore renouvelées une seule fois. Tout porte à croire que la maladie a disparu à jamais.



CERTIFICAT DU DOCTEUR MATTE

Québec, 28 juillet 1898.

Certificat à qui de droit.

J'E certifie avoir donné mes soins à Madame J.-B. Deslauriers de Saint-Roch de Québec, au cours du mois de mai : elle souffrait d'une laryngite très grave. Elle recouvra la santé trois semaines plus tard.

Au commencement de juillet, les mêmes symptômes reparurent, avec la même gravité. Sans me consulter, elle partit pour le Sanctuaire de Sainte-Anne, demander sa guérison. Elle revint parfaitement soulagée, et, depuis lors, son état s'est considérablement amélioré. Elle n'a jamais eu aussi bonne apparence depuis trois ans.

Votre, etc.

Docteur R. G. Matte.

Ce certificat n'a pas besoin de commentaire. Il est assez éloquent par lui-même. Nous dirons seulement que la laryngite dont la malade souffrait, l'avait affaiblie au point qu'elle était restée onze semaines sans prendre autre chose que du liquide. Ajoutons aussi que, depuis longtemps, Madame Deslauriers avait mis sa confiance en sainte-Anne. Le jour même d'un pèlerinage, elle avait fait demander des prières, à son intention, dans différentes communautés religieuses et notamment au Rév. M. Roy, vicaire de Saint-Roch qui venait la visiter souvent. Enfin terminons en disant que c'est en recevant la sainte-communion qu'elle a senti se produire en elle ce changement extraordinaire dont parle M. le Docteur Matte.

Gloire à Dieu ! Gloire à sainte Anne !



ACTIONS DE GRACES



Anse St-Jean, octobre 1898 : « A. T. remercie la Bonne sainte Anne pour une faveur particulière obtenue en juillet 1897. Elle lui demande encore sa protection spéciale dans une affaire de grande importance. » Une abonnée.

Beauport, 18 octobre : « Mary Ann McKinley, petite fille de cinq ans et demi, avait presque perdu la vue par suite des fièvres scarlatines. Elle fut même

obligée, pendant trois mois, de porter un bandeau. Après une neuvaine faite avec les Sœurs de Beauport en l'honneur de sainte Anne, la petite a déposé son bandeau, en disant à sa mère : « Je vois clair, je n'ai plus besoin de mon bandeau. » La mère avait promis un pèlerinage et la publication dans les *Annales*. Elle est venue aujourd'hui accomplir sa promesse et a apporté le bandeau pour le laisser aux pieds de sainte Anne. — 25 Février 1899 : « J'ai été guérie d'une inflammation, par l'application de l'enfant Jésus de Prague et des *Annales* de sainte Anne. Une abonnée de plus. » Off. 10 cts Mad. J. B.

Bic, 3 octobre 1898 : « Au mois de mai dernier, à la suite d'une grave maladie, je perdis complètement le sommeil et l'appétit et je devins bientôt d'une faiblesse extrême. La science des médecins se trouvait aux abois. Dans ma détresse j'eus recours à Celle que l'on n'invoque jamais en vain, à la Bonne sainte Anne. Je lui promis, si elle me ramenait à la santé, de faire un pèlerinage à son Sanctuaire. J'ai été dans l'heureuse obligation d'accomplir ma promesse, car sainte Anne a écouté ma prière. Je jouis maintenant d'une bonne santé, et je dis à tous ceux qui souffrent : « Invoquez sainte Anne, et elle vous soulagera ! » Mde Dr. A. A. L.

Campbellton, août : « Guérison soudaine d'une main démise depuis plusieurs jours, par la seule application d'eau de la Bonne sainte Anne, avec promesse de faire publier cette faveur. » Marcelline Audet.

Cap Egmont, 24 septembre : « Au commencement de ce mois je fus atteint, à la figure et aux membres, d'une maladie qui bravait tous les remèdes. C'est la Bonne sainte Anne qui m'a guérie, après que je lui eus promis de le publier. » Un abonné.

Cap-Santé, 24 février 1899 : « Je remercie la Sainte Vierge et la Bonne sainte Anne des faveurs dont elles m'ont comblé. » Off. \$ 1.00. L. P. B.

Cedar Hall, 10 octobre 1898 : « Merci mille fois à sainte Anne et à saint Antoine de Padoue pour avoir sauvé ma petite fille, après la promesse d'insérer cette faveur éclatante et de faire brûler pour 30 cts. de cierges en leur honneur. » Dame A. Fournier.

Charlesbourg, 2 mars 1899 : « Merci à la Bonne sainte Anne et à saint Antoine de Padoue pour une grande grâce obtenue. Je demande deux autres grâces. » Off. 10 cts. Une abonnée.

Château-Richer, octobre 1898 : « Plusieurs grâces obtenues » Une abonnée.

Dunham, octobre 1898 : « Une dame désire remercier sainte Anne pour une grâce spéciale qu'elle en a obtenue après promesse de publication. » Une abonnée.

Frampton, octobre 1898 : « Remerciements à sainte Anne pour ma guérison et celle de mon enfant. » Une abonnée. — 6 Octobre : « Je viens avec bonheur remplir une promesse faite à sainte Anne, à saint Antoine et au saint Enfant Jésus de Prague pour l'obtention de mon diplôme. Je suis heureuse de m'acquitter de ce devoir de reconnaissance, et de confier à mes puissants protecteurs mes intérêts : ma santé pour entrer en religion et la persévérance. » Une Enfant de Marie.

Granby, 19 octobre : « Me trouvant sans position avec toute ma famille, j'eus recours à la Bonne sainte Anne, et lui promis un pèlerinage, si elle nous assistait. Elle m'a exaucée. J'ai fait mon pèlerinage au mois d'août, et je viens aujourd'hui faire connaître cette grâce. » Une abonnée.

Grand Falls, N. B., 13 février 1899 : « Remerciements à la Bonne sainte Anne pour des faveurs obtenues par son intercession. » Off. \$ 1.00. Ed. Hianveu.

Grande Grève, 29 septembre 1898 : « Je ne puis assez remercier sainte Anne Elle m'a guéri d'une grave maladie que j'avais depuis quatre ans, et dont tous, médecins et autres désespéraient de me voir revenir. J'invoquai sainte Anne en lui faisant différentes promesses, entre autres celle de publier ma guérison. Depuis lors je puis travailler pour gagner ma vie, et les forces me reviennent de jour en jour. » Aug. Blanchet.

Grand'Mère, 3 octobre : « La Bonne sainte Anne nous a accordé plusieurs grâces signalées. La première, c'est qu'elle nous a préservés du feu dans l'incendie du 29 juillet, à Grand'Mère. La seconde, c'est qu'elle nous a obtenu de retirer une somme d'argent que nous croyions perdue. Nous devons aussi remercier saint Antoine. » Une abonnée.

Grondines, juillet : « Je suis presque entièrement guérie, grâce à la Bonne sainte Anne, d'une paralysie qui m'a clouée au lit pendant trois mois. J'ose espérer qu'elle va achever son ouvrage. » Dame L. Clermont. — « Mon enfant était abandonnée des médecins et avait déjà reçu les derniers Sacrements. La Bonne sainte Anne l'a guérie. » Mde G.

Kamouraska, Co. 23 septembre : « Je désire publier dans les *Annales* la guérison d'une abonnée, guérison obtenue par l'Enfant Jésus de Prague. C'est une promesse que j'ai faite dans une grave maladie. » Mde Cyrias Ouellet. — 26 Février 1899 : « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour guérison obtenue, avec promesse de faire publier dans ses *Annales*. » Off. 5 cts. J. abonné. — 2 Mars : « Amour, reconnaissance et remerciements à la Bonne sainte Anne, pour plusieurs grâces obtenues, en particulier d'avoir été préservé d'un incendie, après la promesse faite de faire publier dans les *Annales* si nous étions préservés, ce dont je m'acquitte avec reconnaissance et en vous offrant la modique somme promise. » Off. 50 cts. Une abonnée. — 13 Mars : « J'ai obtenu le règlement d'un compte par l'intercession de sainte Anne et de saint Antoine. » Off. 25 cts. H. L.

La Baie du Febvre, 25 septembre 1898 : « Depuis plusieurs années je ressentais, dans la région du dos, des douleurs si vives qu'il m'était presque devenu impossible de travailler. Toutes les applications médicales étaient impuissantes à me soulager. Alors je fis une neuvaine à saint Antoine et une autre à sainte Anne, et, avec la plus entière confiance, je promis de publier ma guérison et, à l'instant même, toutes mes douleurs s'évanouirent pour ne plus revenir ! » Une abonnée.

La Broquerie, Man., 3 septembre : « J'avais promis, si la Bonne sainte Anne m'aidait à obtenir une certaine grâce, de m'abonner à ses *Annales*. Je me rends aujourd'hui à ma promesse, car elle m'a exaucée. » Dame L. C.

Lachenaie, octobre : « J'avais un rhumatisme qui me faisait horriblement souffrir. Je promis à sainte Anne, si elle le faisait disparaître, de publier cette faveur. Je suis déjà presque guérie et j'espère que cette grande Sainte achèvera ce qu'elle a si bien commencé. — Elle a aussi sauvé un de nos enfants qui avait la coqueluche. Merci ô bonne sainte Anne ! » Une abonnée.

Lachute, 13 octobre : « Madame Athanase Allaire, mère d'une famille de six enfants, était atteinte, à la jambe, d'une infirmité qui l'obligeait à garder le lit. Le médecin finit par déclarer sa maladie incurable. Toute découragée, elle se recommanda à sainte Anne et à saint Ignace, fit usage de l'eau de saint Ignace, et promit de publier sa guérison. Elle est bien aujourd'hui, et comme j'ai été témoin de tout ce que je viens de raconter, je ne crains pas d'en certifier l'exacte vérité. »

Dame E. D. Bédard

Lac Mégantic, 26 septembre : « Merci à la Bonne sainte Anne pour une grâce qu'elle m'a obtenue. » Une abonnée.

Lacole, 17 septembre : « Une grâce obtenue. » M. G., abonnée.

Lanoraie, 9 octobre : « En mangeant j'eus un jour le malheur de me piquer la gorge avec un os. Tous mes efforts pour m'en débarrasser demeurèrent inutiles. Il y avait déjà plus d'un quart d'heure que je souffrais, lorsque l'idée me vint de promettre à sainte Anne, si elle venait à mon secours, de le faire insérer dans les *Annales*. A l'instant l'os se dégagea et je fus délivrée ! Merci, ô Bonne Sainte-Anne ! Quoique nous soyons indignes de votre protection, vous ne laissez pas de nous la prodiguer ! » Mde J. E. F.

Lévis, octobre : « Remerciements à sainte Anne et à saint Antoine pour m'avoir fait retrouver une bague dont une personne s'était emparée, et qu'elle s'obstinait à ne pas vouloir me rendre. » Mde C. Hamel. — « Merci à sainte Anne, à saint Antoine et à l'Enfant Jésus de Prague, pour une guérison obtenue après promesse de publication. » Em. B.

Limoulou, octobre : « Il y a deux ans, un petit enfant souffrait de diphtérie et de surdité. La Bonne sainte Anne l'a guéri. »

L'Islet, octobre : « Reconnaissance à Notre-Dame des Douleurs et à la Bonne sainte Anne pour avoir guéri une enfant d'un an et demi d'un mal d'yeux qui le faisait beaucoup souffrir. » A. B. → « Du 1^{er} au 2 janvier, nous étions exposés au naufrage. Le capitaine, Mr. T. S. (second) et le 3^e de l'équipage promirent une grand'messe, si l'on pouvait arriver à destination avant de pouvoix « caler. » Immédiatement après cette promesse le vent commença à diminuer, et nous sommes arrivés à St-Jean Terre-neuve. Remerciements à sainte Anne. Je la remercie aussi d'avoir guéri ma femme. » Off. \$ 1.00. T. S.

Lotbinière, 6 mars 1899 : « Guérison de Dame Veuve Victor Bélanger qui a été dangereusement malade pendant six semaines. » Off. 10 cts.

McLeod Mills, N. B. 10 février : « Reconnaissance à sainte Anne pour une faveur obtenue par Pélagie Thibeault de St-Ignace. » Off. 50 cts. Félix Quinn.

Malbaie, 7 octobre 1898 : « Merci à saint Anne, à saint Joseph et aux Saints Anges, pour n'avoir délivré d'un saisissement qui me rendait très malheureuse. » Une abonnée.

Miscouche, 29 septembre : « Faveur obtenue par l'intercession de saint Expédit le 30 avril, après la promesse de publication. » Une abonnée.

Montréal : « J'ai été guérie d'une maladie qui menaçait de devenir très dangereuse, et qui me fatiguait depuis deux ans. » M. L. B. — 9 Juin : « Melle Alexina Camirée est venue le vendredi 15 juillet, avec le pèlerinage des Dames du Sacré-Cœur pour remercier sainte Anne de l'avoir guérie d'une inflammation de cerveau. — 6 Septembre : « Merci à la Bonne sainte Anne pour faveur obtenue après promesse de publication. » Delle V. C. — 25 Septembre : « Ma fille était bien malade. Je m'astreignis à aller à votre église avec l'enfant dans mes bras, et je promis à sainte Anne de publier sa guérison, si je l'obtenais. J'ai été exaucée. » Dame Louis Charbonneau, abonnée. — 30 Septembre : « J'ai été guérie d'une attaque de surdité par l'intercession de sainte Anne. » El. Sauvageau. — Octobre : « Guérison de mon enfant. » Une dame. — 12 Octobre : « Un jeune homme protestant de seize ans, s'était noyé dans le lac L'Achigan, le 10 juillet dernier. On ne l'a retrouvé que trois jours plus tard, à 90 pieds de profondeur. Il serait probablement resté au fond de l'eau encore bien plus longtemps, car, comme on désespérait dans les

recherches, sa mère voulait faire venir des plongeurs d'Ottawa. Mais une dame catholique de ses amies promit à sainte Anne un pèlerinage, si elle faisait retrouver l'enfant le même jour à midi. De fait on le retrouva ce jour-là, à midi et dix minutes. Aujourd'hui, 12 octobre, la dame en question est venue accomplir son vœu de pèlerinage. » — 18 Octobre : « Guérison d'une maladie de nerfs qui me retenait parfois plusieurs jours au lit. J'ai été en pèlerinage le 4 juillet. Je suis guérie. » Une ancienne abonnée de Ste-Brigitte, — 25 Février 1899 : « Je remercie sainte Anne de Beaupré pour avoir obtenu une faveur désirée. » Off. \$ 1.00. M. T. A. Decelles.

Notre-Dame des Anges, 3 septembre 1898 : « Reconnaissance profonde à la Bonne sainte Anne, qui a daigné entendre mes humbles prières. Je dois à sa bonté maternelle une guérison vivement désirée, et plusieurs autres faveurs spirituelles et temporelles. Puisse le culte de cette grande Sainte prendre chaque jour de l'accroissement ! Puisse-elle être aimée, connue et vénérée chaque jour davantage. C'est le vœu sincère de sa reconnaissante protégée ! » L. D. B.

Notre-Dame des Neiges, 9 octobre : « Merci à la Bonne sainte Anne pour ma guérison, ainsi que pour le soulagement qu'elle a accordé à ma mère dans une oppression douloureuse, et pour toutes les autres grâces dont elle m'a comblées. » Delle M. A. A. G. . .

Ottawa, Ont., 2 septembre : « Je remercie sainte Anne pour m'avoir guérie, alors que les médecins ne parvenaient pas à me soulager. » Mde Belzémire Thériault. — 7 octobre : « La Bonne sainte Anne m'a exaucé au delà de mes désirs. » Isaïe Plante.

Pierreville, 8 mars 1899 : « Guérison de ma fille » Off. 25 cts. Une mère reconnaissante.

Portneuf, 18 septembre 1898 : « J'ai obtenu la guérison d'un mal de dents qui m'avait fait beaucoup souffrir. J'avais déjà autrefois demandé de le publier, à la gloire de ma céleste bienfaitrice. » Dame D. M. abonnée.

Québec, juillet : « J. L. Philippe a été guéri de l'épilepsie par l'intercession de sainte Anne. Depuis le mois de juillet de l'an dernier, il n'est plus retombé. Aujourd'hui, 24 juillet, il est venu avec sa mère au Sanctuaire remercier Celle que l'on n'invoque jamais en vain. — Juillet : « Merci à sainte Anne pour la guérison d'une maladie de nerfs. En reconnaissance, j'ai laissé un anneau à son Sanctuaire. » Mde A. R. — Juillet : « M. Joseph Plamondon remercie sainte Anne. Elle l'a guéri, il y a cinq ans, d'une fausse pleurésie qui avait duré quinze mois. Le jeune homme en question a aujourd'hui 22 ans et jouit d'une excellente santé. » — 3 Septembre : « Guérison d'une dyspepsie qui m'avait conduit aux portes du tombeau. J'ai obtenu cette grâce par la promesse d'un pèlerinage et de la publication dans les *Annales*. » Delle M. Rochette, Enfant de Marie. — 26 Septembre : « Deux grandes grâces obtenues. » Une abonnée. — « Amour, honneur et reconnaissance à la Bonne sainte Anne ! Elle a guéri mon enfant âgé de sept ans : Sa maladie des os a disparu. A présent il va à l'école, et est capable d'aller partout, chose impossible auparavant. Mille remerciements à sainte Anne et pour cette faveur et bien d'autres grâces. » Off. 25 cts. Dame D. Turgeon, abonnée aux *Annales* en actions de grâces. — « Reconnaissance à sainte Anne pour m'avoir sauvé la vie dans un accident. O Bonne sainte Anne, veuillez m'enlever toute douleur de tête, conséquence de la chute, et ma reconnaissance sera éternelle. » Off. 10 cts. D. P.

Repentigny, 2 août 1898 : « J'avais de ux maladies dangereuses dont les mé-

decins désespéraient. Tous me croyaient perdu. Etant très jeune encore, il m'en coûtait de laisser ma vieille mère dont j'étais le seul soutien. A deux, nous nous mîmes à prier sainte Anne, je lui promis, si elle me guérissait, de le publier et de faire un pèlerinage à son Sanctuaire. Aujourd'hui je suis parfaitement guéri. Gloire à sainte Anne ! » Wilfrid Vézina.

Richmond, 30 septembre : « Je remercie la Bonne sainte Anne pour la grâce qu'elle m'a accordée en guérissant ma petite fille du croup. La pauvre petite était en danger de mort. Je demande pardon du long retard que j'ai apporté à publier cette faveur signalée, comme je l'avais promis. Gloire aussi à saint Antoine de Padoue pour plusieurs grâces que j'en ai obtenues. » Mde Vve E. Dudemoine, abonnée.

Rivière Lafleur I. O. : « Une de mes petites filles, âgée de 13 ans, souffrait d'un violent mal de gorge, qui nous inquiétait. Nous nous mîmes à invoquer sainte Anne, lui promettant de publier la grâce dans les *Annales*. Aussitôt l'enfant se trouva mieux, et le lendemain elle était parfaitement guérie. Merci aussi pour deux autres grâces. » Une abonnée.

Rivière Ouëlle, 7 août : « Je remercie la Sainte Vierge et sa Mère chérie pour m'avoir guérie d'une maladie très douloureuse, après la promesse de faire publier cette guérison dans les *Annales*. » Une abonnée.

Rock Port, 11 octobre : « La Bonne sainte Anne m'a déjà fait un très grand bien. J'avais promis de m'abonner à ses *Annales*, et je le fais bien volontiers, dans la ferme confiance qu'elle achèvera son ouvrage. » Dame Majoric Bolduc.

St-A..., 8 septembre : « Depuis longtemps je souffrais d'un mal d'estomac qui m'empêchait de prendre aucune nourriture fortifiante ; je m'affaiblissais au point que l'automne dernier, je devins incapable de travailler. J'essayai plusieurs remèdes, mais en vain. J'eus alors recours à sainte Anne. Je lui promis que, si elle me guérissait avant le mois de mai de cette année, je ferais annoncer ma guérison dans les *Annales*, et ne porterais plus que des robes de couleur grise ou noire. J'ai obtenu un grand soulagement. Aussi je m'acquitte de grand cœur de ma promesse et je continue à prier, espérant que la Bonne sainte Anne ne laissera pas son œuvre inachevée. » Une abonnée.

St-Alexandre, 10 octobre : « Remerciements à la Bonne sainte Anne, pour avoir préservé ma petite fille des suites d'un accident qui avait failli lui coûter la vie. Sainte Anne l'a sauvée après que j'eus promis de le faire publier. » Dame X. Nadeau.

St-Anaclet, 1er octobre : « J'ai plusieurs fois éprouvé la bonté de notre grande Thaumaturge. Entre autres, une fois je voulais obtenir la santé et la grâce de suivre fidèlement ma vocation. J'avais promis de me rendre à son Sanctuaire vénéré. J'avais le pressentiment que j'y obtiendrais ce que je demandais. Ainsi en fut-il, et de plus j'y obtins plusieurs autres faveurs pour des personnes qui me sont chères. » Une esclave de sainte Anne.

Ste-Anne de la Pocatière, 28 septembre : « Madame Thomas Raymond, de cette paroisse, souffrant depuis longtemps d'un mal de genoux, a été guérie par l'intercession de sainte Ann » Art. A. Vincent Ptre, Vicair. — 5 Octobre 1898 : « Un cultivateur de cette paroisse, abonné aux *Annales*, était malade et retenu chez lui depuis trois mois, malgré tous les soins du médecin lorsque, dans le courant du mois de février dernier, il promit à la Bonne sainte Anne, si elle le soulageait et le rendait capable de sortir pour vaquer à ses occupations, de faire dire deux messes

en son honneur et de faire publier cette faveur. Sainte Anne écouta ma prière : trois jours après il commença à sortir, et il a toujours pu, depuis lors, s'occuper de ses travaux. Mille remerciements à cette Bonne Mère pour une si grande faveur, et aussi pour bien d'autres déjà accordées à moi et à ma famille. Puisse-t-elle continuer à protéger ses enfants reconnaissants. Un abonné. — Madame Joseph Jeffrey, de Coaticook, en promenade ici, voudrait faire insérer la guérison suivante. Mon enfant, âgé de quatre ans, avait une inflammation aux poumons et aux intestins : le pauvre petit allait mourir, le médecin ayant en vain, à son égard, épuisé toute sa science. Je mis alors toute ma confiance en la Bonne sainte Anne, et elle prouva une fois de plus sa puissance, en ramenant à la santé celui qui à trois reprises avait déjà été considéré comme mort. » Art. A. Vincent, Ptre., Vicaire.

St-Antoine, 25 septembre : « Je souffrais, depuis plusieurs semaines, de points qui m'affaiblissaient beaucoup. Je recourus à sainte Anne, en lui promettant de publier ma guérison. Elle me l'a obtenue. Merci à cette Consolatrice des affligés, qui, plusieurs fois déjà, à répondu à ma confiance. » Dellé A. D.

St-Barnabé, 7 octobre : « Merci à sainte Anne pour la vente d'une propriété, après un pèlerinage et la promesse d'insertion. » — 21 Mars 1899 : « La Bonne sainte Anne m'a guéri d'une maladie grave dont je souffrais depuis trois ans. » Off. \$ 1. 00. Une abonnée.

St-Bruno de Kamouraska, 26 juillet 1898 : « La Bonne sainte Anne m'a délivré, au mois d'avril, d'une fatigue continuelle que j'avais à l'œil gauche. — J'avais aussi besoin d'une position : grâce à elle je l'ai enfin trouvée — Toujours par son intercession, j'ai encore été délivré d'un horrible désespoir qui m'obsédait au sujet de mon salut. » J. D.

St-Camille, 22 septembre : « Je remercie sainte Anne pour une guérison et plusieurs autres faveurs qu'elle m'a obtenues après la promesse de faire un pèlerinage à son Sanctuaire de Beupré, promesse que j'ai accomplie, et d'inscrire cette grâce dans les *Annales*. J'espère qu'elle continuera à me protéger dans toutes les épreuves de cette vie, et j'ose encore lui demander d'avoir pitié de moi dans une maladie dont les attaques se font sentir assez souvent. » A. B.

St-Charles, 21 août : « Une grâce obtenue par la faveur de sainte Anne. » Dame Fl. Labrie. — « Au mois de mai dernier, ma petite sœur Candide étant occupée à jouer avec tous mes élèves, tomba et se démit un bras. Nous la ramassâmes presque sans connaissance. Pour moi, je la recommandai aussitôt à la Bonne sainte Anne et à saint Antoine de Padoue, et promis, s'il n'arrivait aucune complication fâcheuse, de la mener au Sanctuaire et d'y faire publier cette faveur. Tout a été selon nos désirs. Son bras a été parfaitement remis. Je remercie les deux grands Saints que j'avais invoqués et je leur demande de m'accorder le talent nécessaire pour bien enseigner. » L. L.

St-Cuthbert, 27 août : « Je viens, par la voie des *Annales* remercier sainte Anne de m'avoir guérie par deux fois de douleurs rhumatismales qui me faisaient endurer un vrai martyre, et de m'avoir accordé une faveur spirituelle. » Une abonnée.

St-Cyrille, 27 septembre : « Je viens avec la plus vive reconnaissance, remercier sainte Anne et saint Antoine de Padoue pour les nombreux bienfaits qu'ils m'ont prodigués, (ntres autres la grâce d'avoir obtenu un diplôme modèle, avec succès, après avoir fait promesse de l'insérer dans les *Annales*. Gloire et actions de grâces soient rendues à l'Aïeule de Jésus et à saint Antoine de Padoue. Oh ! bonne

Mère, veillez encore sur moi, et alors, je conserverai toujours envers vous la plus douce confiance.» Melle H. B. I., abonée.

St-Damien de Bellechasse, 12 octobre : «Madame Flavien Loiseau, de St-Isidore, Comté Dorchester, me prie instamment de vous écrire, et de vous demander la faveur de faire publier dans les *Annales*, le fait d'avoir été guérie d'un cancer à l'estomac après cinq semaines de supplication. Merci pour elle. Votre, etc. D. Lemieux, Ptre.

St-David, 25 septembre : «Mon petit garçon était en danger de perdre la vie, tant la maladie qui le minait faisait de rapides progrès. Dans cette extrémité, je promis à sainte Anne, s'il revenait à la santé, de lui faire porter sa médaille, de publier la guérison, et de donner des pains en l'honneur de saint Antoine. La Bonne sainte Anne m'a exaucée. Le petit s'appelle Joseph Henri St Cyr.» Vve Elgide St-Cyr.

St-Denis, 17 octobre : «Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour un emploi obtenu par son intercession.» M. A.

Ste-Eulalie : «10 octobre : «Une personne de ma paroisse me charge de vous écrire pour témoigner sa reconnaissance à la Bonne sainte Anne, dans les *Annales*, au sujet d'une grande faveur qu'elle en a obtenue. Depuis plusieurs années, cette personne éprouvait de violents maux de tête qui la faisaient beaucoup souffrir et qui, depuis trois ou quatre ans, l'avaient même rendu complètement sourde. Après beaucoup de prières et un pèlerinage au Sanctuaire de la grande Thaumaturge du Canada, mal de tête et surdité ont complètement disparu.» A. B. Prince, Ptre.

St-Evariste, 17 octobre : «Nos remerciements pour la guérison de ma petite fille, guérison obtenue après qu'elle eut promis à sainte Anne d'aller la remercier dans son Sanctuaire de Beupré. Nous avons aussi promis, sa mère et moi, de faire chanter une grand'messe d'actions de grâces et de faire publier la guérison. Notre enfant a été guérie et toutes nos promesses sont accomplies. Daigne la Bonne sainte Anne continuer à nous protéger !» G. B.

St-Félix de Valois, 14 mars 1899 : «Je souffrais de violentes douleurs d'estomac ; j'eus enfin recours à la Bonne sainte Anne, promettant, si j'obtenais ma guérison, de faire publier cette grâce dans les *Annales*. Je profitai de la Retraite donnée ici par les PP. Rédemptoristes pour m'acquitter de cette dette de reconnaissance » Off. 25 cts. Dame Onésime Tessier.

Ste-Flore, 8 octobre 1898 : «Mon enfant était malade ; aujourd'hui il est bien mieux.»

St-Frédéric, 26 septembre : «Je souffrais depuis deux ans, d'une maladie très grave. J'étais même condamné par les médecins. Mais sainte Anne m'a guérie. Gloire et honneur à cette bonne Mère !» Adélarde Gilbert. — «Un enfant de 3 ans, menacé, pendant quatre mois, de rester infirme par suite d'une grave maladie, a été guéri par l'intercession de la Bonne sainte Anne. Les parents avaient promis de publier cette faveur.» Jos. E. Martin. Ptre.

Ste-Geneviève de Batiscau, juillet : «Je remercie la Bonne sainte Anne pour la guérison de deux enfants, dont l'un ne savait pas marcher, et dont l'autre était estropié.» Une abonée. — «Une autre personne de la même paroisse souffrait depuis cinq semaines d'une névralgie aux oreilles. Tous les remèdes des médecins étaient restés inutiles. Elle se contenta d'invoquer sainte Anne, en appliquant les *Annales* sur la partie malade, et se promettant de publier sa guérison, si cette bon-

ne Mère l'a lui obtenait. La réponse ne se fit pas longtemps attendre. Au bout de huit jours, la malade était capable de sortir. Elle a encore obtenu d'autres faveurs et se déclare profondément reconnaissante envers sa Bienfaitrice. »

St-Germain de Grantham, 7 octobre : « Je m'étais engagée à faire connaître que la Bonne sainte Anne avait guéri mon enfant. Je tiens à réparer aujourd'hui une trop longue négligence. » Dame L. G. — « Il y dix huit mois je souffrais cruellement de rhumatisme. Après beaucoup de prières et promesse de publier ma guérison dans les *Annales*, si je l'obtenais, cette bonne Mère me guérirait. Mais, ayant négligé d'accomplir ma promesse, le mal recommença. Je fis une neuvaine en l'honneur de sainte Anne en lui renouvelant ma promesse, et j'eussent aussitôt un grand soulagement. Aussi est-ce avec le sentiment d'une vive reconnaissance que je viens la remercier, et la prier en même temps de continuer à nous faire jouir, ma famille et moi, de sa puissante protection. » Une abonnée.

St-Germain de Kamouraska, octobre : « J'avais une inflammation de poumons. Je promis à sainte Anne, si elle voulait bien me guérir, de le publier dans les *Annales*. Elle m'a exaucée. » Dame T. R.

St-Grégoire, 8 octobre : « La Bonne sainte Anne m'a fait revenir à la vie, alors que tous désespéraient de moi, et que j'avais déjà reçu les derniers Sacraments. » Mde Joseph Leblanc.

St-Henri de Montréal, octobre : « Merci à sainte Anne et à saint Antoine pour deux faveurs obtenues. » Une abonnée.

St-Isidore Dorchester, 9 octobre : « Je remercie la Bonne sainte Anne pour la guérison de notre petit garçon de 8 mois, que nous avions bien peur de perdre ! Il avait avalé un objet qui lui était resté à la gorge ; il allait étouffer. Nous nous mîmes à prier sainte Anne, lui promettant de faire publier dans les *Annales* qu'elle avait sauvé notre enfant si elle daignait écouter notre prière. Voici la vérité. *En moins de deux minutes*, l'enfant était hors de danger ! » Joseph Dumas.

St-Jean Deschaillons, 15 mars 1899 : « Grâce à sainte Anne, j'ai pu surmonter une très grande difficulté. Merci à sainte Anne, ainsi qu'à saint Joseph, lequel je n'ai jamais invoqué en vain. » Off. 10 cts. Dame A. M.

St Jean Port Joli, 23 septembre 1898 : « Deux membres de notre famille étaient atteints de diphtérie, et nous commençons à craindre aussi pour les autres. Nous nous sommes recommandés à la Bonne sainte Anne, lui promettant en même temps un pèlerinage et la publication dans les *Annales*. Nous avons été exaucés ; la maladie nous a respectés ! Mille remerciements à Celle que l'on n'invoque jamais en vain. » A. M. B. — 29 Septembre : « Il y a quelques années je fus guérie d'une grave maladie, après avoir promis de faire un pèlerinage au Sanctuaire de Beaupré. Reconnaissance aussi au Sacré Cœur de Jésus, à saint Joseph et à la Bonne sainte Anne, pour trois examens subis avec succès. » Delle A. M. Gagnon.

St-Joseph de Lévis, 19 mars : « Sainte Anne m'a guéri d'un mal que j'avais à un oeil. J'avais promis de le faire insérer dans les *Annales*. Merci, ô bonne Mère, pour toutes vos faveurs ! » J. R. — 3 Juillet. : « Mon petit garçon Jules, âgé de trois ans, s'était enfoncé dans le nez un morceau de bois de trois lignes de longueur et d'une ligne d'épaisseur. Il l'a gardé durant neuf mois ! Sa mère et moi, nous fîmes le vœu de venir en pèlerinage à sainte Anne de Beaupré, et nous nous mîmes en neuvaine. *Au huitième jour le morceau de bois est sorti tout seul*. Deux docteurs n'avaient pas réussi à l'extraire ! Moi, Joseph Bélanger, père de l'enfant, signe cette déclaration et en profite pour remercier aussi sainte Anne

d'avoir bien voulu guérir un autre de mes enfants, nommé Raoul. » Joseph Béanger, en pèlerinage d'action de grâces à sainte Anne de Beaupré.

Ste-Julie, 20 octobre : « Une dame de cette paroisse fut saisie, au commencement des récoltes, d'un mal étrange qui bientôt lui enleva tout appétit. Le traitement du médecin ne lui ayant procuré aucun soulagement, elle se tourna vers sainte Anne, qui l'avait déjà aidée dans d'autres circonstances, lui promettant la publication de cette nouvelle faveur si elle l'obtenait. *A l'instant même* elle fut guérie, et depuis lors le mal n'a plus reparu. » Une abonée.

Ste-Julie de Somerset, : « Je viens remercier publiquement la Sainte Vierge et la Bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues par leur intercession, en faisant la promesse de les publier dans vos *Annales* si j'étais exaucée. Je m'acquitte de grand cœur de ma promesse, et les prie de vouloir bien me continuer leur protection et de veiller tout particulièrement sur ma famille. Amour et reconnaissance ! » Dame N. H.

Ste-Justine, juillet : « Mon mari avait la vue affaiblie au point que ce n'était plus que par la voix qu'il lui était possible de me reconnaître. Sainte Anne lui a fait recouvrer l'usage de ses yeux. Il me reconnaît facilement. Bien plus, il a repris son travail. Mde J. C.

St-Marcel de l'Islet, 5 août : « Remerciements à la Bonne sainte Anne pour la guérison complète de deux enfants malades et pour le succès d'une affaire importante. » Mde A. P. *Ces faits constatés, de visu par (Signé) F. X. A. Dulac, Curé.*

Ste-Marie, Béauce, 6 octobre : « J'avais promis, si mon enfant guérissait d'une infirmité qu'il avait à une oreille et qui menaçait, de le rendre sourd, de m'abonner aux *Annales* et d'y publier cette grâce. Je l'ai obtenue et j'en remercie ma Bienfaitrice. » Dame G. B.

Ste-Marie de Monnoir, 22 septembre : « Au mois de juin 1897, l'un de mes enfants tomba gravement malade. Après plusieurs jours la maladie s'aggrava de telle sorte que nous crûmes tout espoir perdu. Je me ressouvins alors que la Bonne sainte Anne est la patronne et le refuge des mères affligées. Je me rendis à l'église, j'allai me jeter au pied de l'autel de sainte Anne, et lui promis, si elle obtenait la guérison de notre enfant, d'aller avec lui en pèlerinage au grand Sanctuaire de Beaupré, et d'y faire publier la faveur reçue. L'enfant a été guéri. J'ai fait avec lui le pèlerinage promis. Il ne reste plus qu'à publier sa guérison. » D. B.

Ste-Marthe, Guérison d'un pied, en le frottant avec de l'huile de sainte Anne. » Dame P. G.

Sainte-Monique des Deux-Montagnes, 13 octobre : « Il y a quelques années une de mes paroissiennes avait été condamnée par les médecins et était sur le point de mourir. Je promis à sainte Anne, si elle guérissait cette pauvre malade, de faire un pèlerinage d'action de grâces à son Sanctuaire, d'y faire célébrer deux messes et de faire publier la faveur dans les *Annales*. Je dois dire que la malade en question est revenue à la santé et est encore aujourd'hui très bien portante. » J. T. A., Ptre., abonné.

St-Patrick, 19 octobre : « Je remercie la Bonne sainte Anne pour trois grâces, dont deux guérisons et un emploi. » Mde N. Blanchard, abonée.

St-Patrick; Ont., octobre : « J'avais promis de m'abonner, si je réussissais dans mes entreprises. J'accomplis ma promesse, la Bonne sainte Anne m'ayant assistée visiblement. » Christine Trotter.

St-Paulin, octobre : « Au mois de février 1897, mon petit garçon, âgé d'un an et demi, tomba malade de la diphtérie. Tous les remèdes étant restés sans résultat, je m'adressai à la Bonne sainte Anne. et lui promis, de faire chanter une grand-messe et de publier la guérison. Aussitôt les remèdes commencèrent à opérer et sainte Anne a guéri mon cher petit garçon. » Un abonné. — « Une mère de famille remercie sainte Anne pour la parfaite guérison de son petit garçon, qui s'était donné un coup de hache sur un genou. Elle avait promis de s'abonner aux *Annales* et d'y publier le fait. Sainte Anne a écouté les prières de cette pauvre mère. » Une abonnée. — « Quatre personnes remercient sainte Anne pour des grâces obtenues. Cinq de la paroisse voisine de St-Alexis, la remercient aussi pour une faveur. » Off. 60 cts. Delle Desmarais, Zélatrice.

St-Pierre I. O., octobre : « Reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour la guérison presque instantanée d'un mal de pied qui me faisait grandement souffrir depuis longtemps, j'ai obtenu cette faveur après une messe et la promesse de la publier dans les *Annales*. » Dame L. A.

St-Pierre, N. B., 15 septembre : « Veuillez remercier la Bonne sainte Anne, la sainte Vierge et saint Joseph pour de nombreuses faveurs qu'ils m'ont obtenues, entre autres pour le soulagement dans une terrible maladie. Merci aussi pour plusieurs autres faveurs accordées à mes enfants. » Dame S. J. A.

St-Prosper : « Je remercie la Bonne sainte Anne pour la guérison de mon petit enfant qui avait les mains toutes contournées. » Mde Vve LaSanté.

St-Romuald, 28 septembre : « Je remercie sainte Anne pour la guérison de mon mari. J'avais promis de faire publier son nom et le mien. » Mr et Mde Joseph Roberge. — 5 octobre 1898 : « Je remercie la Bonne sainte Anne de m'avoir enfin guéri d'un mal que j'avais au bras depuis huit mois et qui m'empêchait de travailler. » L. Bert.

Ste-Sophie, 15 octobre : « Ma petite fille avait avalé du caustique, et se trouvait dans un état si misérable qu'il lui était devenu absolument impossible de rien manger. Mais sainte Anne l'a guérie ! » Camille Roberge.

Ste-Sophie Lévrard, Grâce obtenue. » Dame Wilbrod Tousignant.

St-Sylvestre, 15 octobre : « Je ne saurais assez remercier sainte Anne pour la guérison de l'un de nos enfants. Au mois d'avril il avait été attaqué d'une pleurésie qui le conduisit aux portes du tombeau. Tous les médecins l'avaient condamné. Il avait reçu les derniers sacrements. A la fin on dut le mener à l'Hôpital pour se faire opérer. Dans mon anxiété, je promis, moi ancienne zélatrice, de me dévouer plus que jamais à répandre partout la dévotion à sainte Anne et à travailler de toutes mes forces à répandre ses *Annales*. Je lui promis en même temps un pèlerinage et la publication de la grâce que je sollicitais, si elle était assez bonne pour me l'accorder. L'opération, qui était notre dernière chance de salut réussit parfaitement, et aujourd'hui notre enfant est bien. Je suis venu en pèlerinage avec lui, le 15 septembre. Je ne voudrais pas oublier de mentionner que le dernier médecin qui l'a soigné n'a pas hésité, tout protestant qu'il est, à déclarer que c'était un miracle ! » Dame Ferdinand Dion fils. — « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour deux faveurs obtenues. » Un abonné. — « Moi aussi, je remercie sainte Anne pour bien des grâces de choix. » L.

St-Tite, juillet : « Guérison d'une jambe malade depuis longtemps. » — 5 octobre 1898 : « Pendant une maladie, je promis d'aller quêter de maison en maison, jusqu'à ce que j'eusse assez pour faire dire une messe basse en l'honneur de sainte

Anne, de plus, je m'engageai à faire publier la grâce. J'ai été exaucée, et je viens accomplir ma promesse au Sanctuaire même de ma bienfaitrice.» Dame S. R. T.

St-Valérien de Milton, septembre : « Mon petit garçon avait à l'œil un mal qui commençait à m'inquiéter singulièrement. Je me tournai vers sainte Anne, en lui faisant la promesse, si elle guérissait le petit, de m'abonner. Je me mis alors à laver l'œil malade avec de l'eau de sainte Anne. Le mal a disparu. » Mde Onésime St-Onge.

Somerset, 1898 : « Un petit garçon de trois ans, en jouant, s'était blessé le bras, ce qui lui occasionnait de grandes souffrances ; depuis quatre jours déjà il ne faisait que pleurer. Tout à coup il me dit : « Maman voyez-vous quelque chose?—Je lui répondis : — Non, mon enfant, je ne vois rien. » Alors lui, frappant ses petites mains l'une contre l'autre, de reprendre : « Elle a guéri mon bras. » Au moment même, il se mit à jouer comme auparavant. Merci, ô bonne sainte Anne ! » E. P., abonnée, — « Je remercie sainte Anne pour une guérison après avoir promis de le publier dans les *Annales*. » M. D.

Springhill Mines, N. S., 3 octobre : « Merci à sainte Anne pour ma guérison. » Mde Olivier Dupuis.

Standon, 8 octobre : « Je ne saurais assez remercier sainte Anne, pour avoir préservé notre famille, des fièvres qui ont fait tant de victimes ici. Il est vrai que mes petits enfants en ont été atteints, mais ce n'a été que très légèrement, et aucun n'a péri. » — France Leclerc, abonnée.

Stanfold, 29 septembre : « Il y avait huit ans que je ne cessais de prier pour obtenir de sainte Anne plusieurs grâces, entres autres le rétablissement de ma santé. Je promis de faire publier dans les *Annales* toutes les grâces que j'avais déjà obtenues de sa bonté. J'avais aussi demandé de pouvoir venir au Canada et faire un pèlerinage au Sanctuaire. L'automne dernier je partis de Wisconsin pour l'Etat du Massachusetts, mais je ne savais si je pourrais y parvenir, tant j'étais souffrante. De là je me rendis à Stanfold au mois de mai dernier, avec l'espoir d'aller faire une visite à Sainte Anne de Beaupré. Enfin, le 4 juillet. M. le Curé de cette paroisse organisa un pèlerinage. C'est dire que tous mes désirs étaient réalisés. Lorsque je me vis agenouillée aux pieds de la grande Sainte, je ne pus contenir mes larmes. Je priai beaucoup, et j'obtins ce que je demandais depuis si longtemps. Depuis mon arrivée ici, et surtout le pèlerinage, je suis en pleine voie de guérison. Grands remerciements à sainte Anne pour de si éclatantes faveurs. Je repartirai pour le Wisconsin, je serai éloignée de Sainte Anne de Beaupré, mais je serai souvent, et bien souvent, agenouillée en esprit au pied de la statue ! » Eulalie Lapointe.

Stukely, octobre : « J'ai une grande faveur à faire inscrire dans les *Annales*. Au mois de janvier 1896, je fus prise d'un violent mal intérieur qui me torturait véritablement, au point de craindre pour ma vie. Je fus administrée et tous s'accordaient à dire que j'allais mourir. Alors ma vieille mère me conseilla de promettre un pèlerinage en l'honneur de la Bonne sainte Anne. Je fis immédiatement cette promesse, et j'y ajoutai celle d'inscrire ma guérison. Je fus radicalement guérie ! Merci mille fois, ô bonne sainte Anne ! » Dame Noël Boissé.

Trois-Rivières, 1898 : « Une abonnée remercie la Bonne sainte Anne pour sa guérison et pour plusieurs autres faveurs. »

Victoriaville, 27 septembre : « Ayant eu une grave maladie, j'eus recours à la Bonne sainte Anne, et lui promis de faire un pèlerinage en son honneur. Aussitôt

je fus guérie ! Mais, ayant apporté la négligence à faire le pèlerinage promis, je retombai malade. Alors, je promis de faire inscrire ma négligence dans les *Annales* et de faire mon pèlerinage sans faute cet été. Je fus guérie de nouveau, et je viens aujourd'hui accomplir ma promesse. » Dame J. Faucher.

Windsor Mills, septembre 1898 : « La Bonne sainte Anne a guéri ma petite fille de 7 ans, qui était paralysée. Je la remercie aussi pour beaucoup d'autres faveurs qu'elle m'a accordées. » Dame P. Massé, abonnée.

Wheatland, 14 mars 1899 : « Je remercie sainte Anne de m'avoir obtenu plusieurs grâces après plusieurs neuvaines et une grand'messe promise en son honneur. » Off. 20 cts. Dame Moïse Boisvert.

Wotton, 5 octobre : « Ma petite fille, âgée de 5 ans, souffrait du mal d'oreille, au point qu'elle ne faisait plus que crier. Nous ne savions plus qu'en faire, lorsque soudain il me vint à l'esprit de m'adresser à la Bonne sainte Anne, lui promettant, si elle guérissait l'enfant, de m'abonner aux *Annales*, et d'y faire publier cette guérison. Aussitôt ma petite fille s'endormit. A son réveil, elle était guérie, et depuis lors, elle n'a plus jamais ressenti aucune douleur. Merci donc à cette grande Sainte ! » Une abonnée. — 21 octobre : « Guérison il y a 5 ans, d'un mal que ma petite fille avait à un œil et qui menaçait de prendre une tournure inquiétante. » Une abonnée.

Yamachiche, 11 mars 1899 : « Mille remerciements à la Bonne sainte Anne pour une faveur obtenue. » Off. 25 cts.

Derniers échos de la reconnaissance : « Affaires importantes menées à bonne fin : 5. — Conversions : 4. — Emplois obtenus : 5. — Enfants guéris : 4. — Entreprises réussies : 5. — Examens subis avec succès : 3. — Faveurs temporelles : 56. — Faveurs spirituelles : 13. — Guérisons : 16. — Ivrognes corrigés : 2. — Ménages réconciliés : 2. — Mères de famille : 2. — Missions : 6. — Vocations décidées : 3

ETATS-UNIS

Connecticut. — **JEWETT CITY**, 16 février 1899 : « En priant sainte Anne j'ai été préservée d'une opération que je devais subir à l'hôpital, mille pardons d'avoir négligé de le faire publier plus tôt. » Off. 50 cts. Dame F. B. L. — **NEW-HAVEN**, octobre 1898 : « Remerciements à sainte Anne pour faveurs reçues. » Dame L. A. B. — « Remerciements pour faveurs reçues, et prières à sainte Anne pour de nouvelles faveurs. » Dame F. B. — **WATERBURY**, 25 septembre : « Delle B. Savard me prie de vous dire qu'elle est beaucoup mieux depuis son dernier pèlerinage à sainte Anne de Beupré. » Chas. F. Bédard, Ptre, Vicaire, Eglise Sainte-Anne. — **WAUREGAN**, 19 octobre : « Mde Leblanc, de Danielson, désire remercier la Bonne sainte Anne pour la guérison d'une grave maladie, obtenue après avoir fait, dans notre église, la neuvaine préparatoire à sa fête. » O. O'Keefe, curé.

Dakota (NORTH). — **CASHEL**, 11 septembre, 1898 : « Une jeune fille remercie sainte Anne, de lui avoir accordé la santé. » **GRAND FORKS**, 30 septembre : « Après avoir perdu mon porte-feuille, je fis de vaines recherches pour le retrouver. Je m'adressai alors à sainte Anne, lui promettant l'insertion dans les *Annales* et une messe pour les âmes. Aussitôt mon portefeuille me fut rendu. » Dame Camille Brouillet. — 24 septembre : « Voilà trois fois que je suis exaucée en promettant de faire insérer les faveurs reçues. Cette fois il s'agit de mon mari, qui vient d'être

guéri après avoir souffert pendant deux ans d'un mal qui lui faisait endurer un vrai martyre.» Dame Ignace Habé.

Illinois. — CHICAGO, 27 septembre 1898 : « Merci à sainte Anne, pour m'avoir guérie d'un mal de reins qui me faisait souffrir jour et nuit, après que mon mari eut fait un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré au mois de juillet, » Dame Louis Périgard. — 3 octobre : « Je dois à sainte Anne, à saint Joseph et aux glorieux martyrs Canadiens Brébœuf et Lalement d'avoir enfin obtenu une grâce temporelle, alors que j'avais presque perdu tout espoir. » Dame F. Boucher.

Kansas. — AURORA, 12 septembre 1898 : « Mde Alfred Marcotte, de cette paroisse, remercie sainte Anne pour une faveur obtenue par son intercession. Elle avait une enfant qui s'était renversé de l'eau bouillante sur la tête et dans la figure. Après promesse d'une messe l'enfant guérit et toute trace de l'accident a disparu. » Pierre Fortier, Ptre. — 8 janvier 1899 : « J'ai promis de publier dans les *Annales* les faveurs de sainte Anne à mon égard : 1° Elle m'a guérie d'un mal de gorge très dangereux ; 2° Elle a retiré mon cheval d'un puits profond où il était tombé ; 3° Elle m'a fait payer une grande somme d'argent, après l'avoir attendue neuf ans : mon débiteur ne voulait plus me voir et m'avait défendu de le molester davantage. » Off. \$1. 00. Louis Poulin.

Maine. — AUGUSTA, 20 septembre 1898 : « Délia Bolduc promet à sainte Anne de communier avec son petit bébé aveugle sur les bras, s'il pouvait voir dans les quinze jours. Le bébé a été guéri par miracle. La mère s'est abonnée aux *Annales* et veut y publier cette insigne faveur. » — LEWISTON, 10 octobre : « Merci à la Bonne sainte Anne pour m'avoir fait réussir mon examen, au delà même de mes espérances. Je la remercie, encore ainsi que l'enfant Jésus de Prague, pour plusieurs autres faveurs. » F. X.

Massachusetts. — FALL RIVER, 18 octobre 1898 : « Une personne, H. L. remercie sainte Anne pour des grâces obtenues. » F. X. Casgrain, Ptre. — Je remercie, sainte Anne pour faveur obtenue et je lui recommande une famille. » Dame J. B. Pelletier, zélatrice. — « Merci à sainte Anne pour la guérison d'une maladie grave, après promesse de publication. » — « J'ai trop tardé à faire connaître la grande grâce que sainte Anne m'a accordée en guérissant ma petite fille d'un mal d'yeux très grave. » Dame G. P. abonnée. — Octobre : « J'avais aux yeux un mal dont les médecins désespéraient et qui menaçait de me rendre aveugle. Je m'adressai à sainte Anne. Elle m'a guérie. » — FITCHBURG, octobre : « Ma petite fille de 4 ans qui était menacée de perdre la vue, est revenue de l'hôpital parfaitement guérie. » Dame P. Beauchemin. — HAVERHILL, 1er octobre : « Merci à sainte Anne et à saint Antoine pour la guérison de ma sœur dont la maladie commençait à me décourager. » M. C. Giguère. — LAWRENCE, 1er mars 1899 : « L'automne dernier mon petit garçon fut atteint de la coqueluche. Après la promesse de publier sa guérison dans les *Annales*, il commença à tousser comme s'il n'avait qu'un rhume ordinaire. Sainte Anne l'a guéri, et je demande pardon à cette grande Sainte d'avoir retardé la publication de cette faveur. » Off. 20 cts. Mde D. O. — LEEDS, 5 mars : « Je me croyais menacée d'un cancer, une démangeaison continuelle me donnait beaucoup d'inquiétude : à présent je m'en ressens rarement. J'en remercie la Bonne sainte Anne. » Off. 50 cts. Dame G. Cayer. — LCOMINSTER, octobre « Ouvrage obtenu. » Dame S. Bourgeois. — MARLBORO, 13 octobre : « Merci : sainte Anne pour avoir procuré de l'ouvrage à mon mari et pour deux autres faveurs. » M. R. — 22 Octobre : « Reconnaissance pour une grâce obtenue : s

Dame F. C. — MITTINEAGUE, 27 février 1899 : « J'envoie une piastre pour grâce accordée. » H. V. — NEW-BEDFORD, 18 mars 1899 : « Je m'acquitte d'une dette envers sainte Anne, qui a obtenu la guérison de ma petite nièce Mariana Jacques : ses yeux sont devenus clairs, j'espère que sainte Anne, la sainte Vierge et le Précieux Sang vont la guérir complètement. » Off. \$1. 15 Dame Siméon Jacques. — « Une de mes cousines avait au visage un mal terrible qui prenait une tournure inquiétante. J'ai tellement prié et fait prier, que nous sommes parvenus à obtenir sa guérison. Merci, ô Bonne sainte Anne ! Le nom de ma cousine, j'avais promis de le publier, est : Ernestine Côté. » Une abonnée. — PITTSFIELD, 14 septembre 1898 : « Soyons dans l'assurance que ce n'est jamais en vain que nous invoquons sainte Anne. Je viens encore d'en faire, une fois de plus, l'heureuse expérience. J'avais promis de distribuer, et j'avais distribué en effet 25 abonnements. En récompense cette bonne mère m'a si bien guérie, que j'ai pu tenir une table à un bazar que notre bon Curé faisait pour payer notre église. J'ai, en outre, réussi dans ce bazar au delà de mes espérances. Je me sens incapable de remercier sainte Anne comme il convient. Je prie donc tous les abonnés de m'aider à accomplir dignement ce grand devoir. » Une abonnée. — 14 octobre : « Depuis quelques années je jouis de la protection spéciale de la Bonne sainte Anne. Je la remercie de tout mon cœur. » Une abonnée. — QUINCY, 26 février 1899 : « Je remercie la Bonne sainte Anne de ce qu'elle m'a obtenu une grâce. » Off. \$1. 00. Dame Chs. Gamache. — SPRINGFIELD, 21 février : « J'ai promis de faire dire dix messes en l'honneur de sainte Anne, et de l'insérer dans les *Annales*, si je gagnais un procès. Sainte Anne a exaucé ma prière. » Off. 25 cts. J. G. — WARE, 21 mars 1899 : « Il y a sept ans, je me suis cassé une jambe. Les médecins par trois fois essayèrent de guérir cette fracture. Au bout de quarante-deux jours, je fis encore appeler un médecin, mais auparavant je promis à sainte Anne de faire publier ma guérison dans les *Annales* si l'opération réussissait. Je suis heureux de déclarer aujourd'hui que grâce à sainte Anne je suis guéri, et je lui demande pardon de ne pas l'avoir publié plus tôt. Honneur et gloire à sainte Anne ! » Off. 15 cts. F. T. B. — « La santé a été rendue par sainte Anne à notre petit garçon, gravement malade. » Dame Olivier Gervais. — WEBSTER, 28 février 1899 : « Remerciements à sainte Anne pour la guérison d'une maladie obtenue après avoir fait promesse de faire insérer le fait dans les *Annales*. » Off. 20 cts. Une abonnée. — « Merci à sainte Anne pour toutes les grâces qu'elle nous a accordées, spécialement pour la guérison de mon petit garçon et de ma petite fille, je la remercie aussi au nom de l'une de mes sœurs qui voyait un de ses enfants en danger de mort. Pour tout cela je me suis abonnée, selon ma promesse. » Dame C. Fontaine. — WEST WARREN ; « Remerciements pour les grâces qu'on a reçues en promettant de le faire publier dans les *Annales*. » Off. 30 cts. Diana Brodeur. — WORCESTER, 5 septembre : « Une jeune fille a obtenu un emploi en promettant de le publier. » Dame Ls Dubé.

Michigan. — ALPENA, 5 octobre 1898 : « J'avais un affreux mal de tête. La promesse de faire publier ma guérison a suffi pour m'en délivrer. » Amédée Gagnon. — HANCOCK : « Une abonnée remercie la Bonne sainte Anne pour sa guérison. » — 15 février 1899 : « Don à la Bonne sainte Anne pour les âmes du purgatoire, pour une faveur obtenue. » Off. \$5. 00. Dame Félix Rouleau. — LAKE LINDEN, octobre 1898 : « Etant malade depuis longtemps, je m'adressai à sainte Anne. Au bout de huit jours j'étais guéri. » Jos. Mayer. — SPALDING, 26 septembre : « Merci à sainte Anne pour avoir ramené ma mère à la santé, alors qu'elle avait déjà reçu

des derniers sacrements. » Dame John Poirier. — WILSON 22 septembre : « La Bonne sainte Anne m'a aidé à retirer une somme d'argent que nous croyions perdue. » Charles Houde, abonné.

Minnesota. — CENTREVILLE, 6 mars 1899 : « J'ai été bien malade, ce qui m'empêchait de travailler. Je promis à sainte Anne que si je prenais du mieux, je le ferais publier dans les *Annales*. J'allai mieux, mais je négligeai de le publier. Je fus repris de nouvelles maladies ; alors j'eus recours une fois encore à la Bonne sainte Anne et je fus exaucé, je remercie la Bonne sainte Anne et me recommande à sa protection. » Off. 50 cts. D. Seigneuret. — CROOKSTON 12 mars : « Merci à sainte Anne pour une grâce qui m'a été accordée. » Off. \$1. 00. Aurélien Drouin. — 12 mars : « J'ai souffert beaucoup d'une chute et je pensais bien ne jamais revenir à la santé. J'ai promis à la Bonne sainte Anne de me faire inscrire dans les *Annales* si je revenais bien ; je suis passablement bien et j'ai espérance en la Bonne sainte Anne. » Off. \$1. 00. Philomène Laliberté. — SUTTWATER, 30 août 1898 : « J'ai été guérie des convulsions par l'intercession de sainte Anne. En reconnaissance, je fais don d'un habillement complet. » John Piperno.

New-Hampshire. — CONCORD, 29 septembre 1898 : « Je remercie de tout mon cœur la Bonne sainte Anne, car elle m'a aidée dans un moment critique. Depuis 4 mois nous avons un bébé qui fait notre joie et notre bonheur. » D. L. — LACONIA 2 octobre : « Guérison d'une longue maladie. » Elise Nadeau. — MANCHESTER, 20 mars 1899 : « Le printemps dernier j'eus une forte attaque de paralysie. En faisant une neuvaine à la Bonne sainte Anne, j'ai ressenti du soulagement et je me porte très bien maintenant. Je remercie mille fois sainte Anne de cette faveur et de beaucoup d'autres faveurs obtenues. » Off. \$1. 00. A. Brunelle. — « Je désire témoigner ma reconnaissance à la Bonne sainte Anne pour trois guérisons obtenues par son intercession. Je remercie mille fois cette bonne Mère. Un de mes garçons aussi qui souffrait d'un rhumatisme dans un bras remercie notre bonne Mère de sa guérison. » Off. 50 cts. D. A. Houde. — « J'étais malade depuis deux ans. J'ai été guérie en promettant de m'abonner aux *Annales*, encore pour un an, d'y publier la faveur, de payer tout ce que je devais. » Dame H. G. — NASHUA, 28 septembre 1898 : « Ayant souffert de rhumatisme pendant trois ans, et ne parvenant pas à recouvrer la santé malgré tous les soins des médecins, je me suis mis à prier la Bonne sainte Anne, lui demandant d'intercéder pour moi, et lui promettant, si elle me guérissait, de m'abonner aux *Annales* et d'y faire publier cette grande faveur. Cette miséricordieuse Mère m'a exaucé. Gloire à sainte Anne ! » Arthur Marquis. — Octobre : « La Bonne sainte Anne m'avait guérie d'une grave maladie, à la suite du vœu que j'avais fait d'aller en pèlerinage à son Sanctuaire. J'ai accompli cette promesse. Mais j'avais aussi promis de faire inscrire cette faveur, et j'ai eu le malheur de le négliger. Aussi le mal semble t-il vouloir reprendre. Je me hâte de réparer ma négligence, dans la confiance que sainte Anne me pardonnera. » Dame Hilaire Lemieux. — 5 octobre : « Guérison d'une cruelle maladie, après promesse de publication. » Dame P. Simard, abonné. — PETERBORO : « Remerciements à sainte Anne pour plusieurs grâces obtenues. » Off. \$1. 00. Dame George E. M. — SOMERSWORTH, 8 octobre : « La Bonne sainte Anne m'avait guérie d'une grave maladie, et j'avais toujours négligé de le publier selon ma promesse. Je suis retombée malade. Je regarde cela comme une punition de ma négligence, et je me hâte de la réparer, espérant que cette bonne Mère aura encore pitié de moi. » Vve Damas Gagné. — 26 février : « Depuis trois ans je souffrais de dyspepsie, je

suivais le traitement de deux médecins sans aucun résultat. Alors j'eus recours à la Bonne sainte Anne, je fis différentes promesses, entre autres celle de m'abonner aux *Annales*. Aujourd'hui je viens remercier cette grande Sainte : depuis déjà plusieurs mois ma santé s'est améliorée. » Off. 50 cts. I ame Georgina Dionne. — SUNCOOK, 14 mars : « Ayant souffert d'un gros mal de gorge, j'ai invoqué sainte Anne, et je suis un peu mieux. Comme petit garçon de onze ans, je fais une offrande pour le Sanctuaire et je dois mille remerciements à cette sainte Mère. » Off. 10 cts. Willie Paquette, priez pour moi.

New-York. — BROOKLYN, octobre 1898 : « J'avais promis une messe d'actions de grâces en l'honneur de sainte Anne, si mon neveu revenait de la guerre sain et sauf. J'ai été exaucée, et j'accomplis ma promesse. » Adéline Potvin. — « J'avais promis, si mon fils revenait de la guerre sans blessure, de faire dire une messe d'actions de grâces. J'ai été exaucée et j'accomplis ma promesse. » Une mère reconnaissante. — WEST EATON, 23 septembre : « Je remercie sainte Anne pour avoir accordé la santé à mon époux et pour d'autres faveurs. » Une abonnée. — « Un jour papa se blessa au pied et saigna pendant trois heures sans qu'il me fût possible d'en venir à bout. Je songeai alors à sainte Anne et lui promis, si elle nous venait en aide, de le publier dans les *Annales*. Alors je me contentai d'appliquer sur la tête du cher malade son chapelet et l'image de la Bonne sainte Anne. Aujourd'hui papa est sauvé, tandis que le médecin l'avait presque condamné. Merci, ô bonne sainte Anne. » Une enfant reconnaissante.

Ohio. — KINGSVILLE, 20 octobre 1898 : « Guérison d'un mal de gorge dont je souffrais depuis un an. » M. P. G. H. — TOLEDO, 25 mai : « Mon fils s'étant cassé un bras, je promis à sainte Anne que si la fracture guérissait, je publierais le fait dans les *Annales*. J'ai été exaucée et j'en suis bien reconnaissante. » Dame Zéphirin Geoffrion.

Oklahoma. — NORTH ENID, 4 mars 1899 : « Partis de Grafton N. D. pour North Enid, Okla, nous avons acheté une propriété que nous n'aimions point : sainte Anne nous l'a fait vendre. Remerciements à sainte Anne et à saint Expédit pour la grande grâce qu'ils nous ont obtenue. » Off. \$1.00. B. Desautel.

Rhode Island. — PROVIDENCE, 16 octobre 1898 : « Depuis deux ans je souffrais d'un mal de gorge et de bras qui me rendait incapable de travailler. Nous avions déjà essayé beaucoup de remèdes inutilement. Nous commençâmes alors une neuvaine en l'honneur de sainte Anne. Je promis de m'abonner aux *Annales* et d'y publier ma guérison. J'ai été exaucée, et c'est avec bonheur que je viens aujourd'hui accomplir ma promesse. » Henriette Bérubé. — WOONSOCKET, 16 octobre : « Merci pour la guérison d'une enfant malade. » Dame J. C. par J. A. Laliberté, Ptre. — 25 septembre : « J'étais découragée de voir ma mère malade, à force de prier, j'ai obtenu sa guérison. Merci ô Bonne sainte Anne. » Delle Maria Maojeur, abonnée.

Wisconsin. — COLEMAN, 17 septembre 1898 : « Plusieurs personnes avaient promis de faire connaître par la voie des *Annales* la bonté de sainte Anne à leur égard. L'une d'elles, entre autres, la remercie de ce qu'on a fini par retrouver vivant quelqu'un que l'on croyait perdu. » Dame Uldéric Rivet. — DOBIE, 15 octobre : « M. Richard Pearson désire remercier la Bonne sainte Anne de l'avoir préservé des feux de forêts. » J. T. Brouillard, Ptre. — WAUSAUKEE, 21 février 1899 : « J'ai obtenu la guérison de ma tête par la Bonne sainte Anne ; j'espère qu'elle continuera de me protéger, et qu'elle guérira Dame William Daly de son mal de tête. » Dame Georgiana Plouff agent pour les *Annales* de la Bonne sainte Anne.



Bulletin de l'Archiconfrérie

Affiliation. — Parmi les demandes d'Affiliation, nous aimons à citer la suivante : FRENCHTOWN, MONTANA, 30 mars 1899 :

« J'ai établi ici une confrérie des Dames de Sainte-Anne en juillet 1896. La première réception a eu lieu, le 1^{er} novembre 1896. Mgr Brondel, évêque d'Hélène, a approuvé cette association, le 1^{er} août 1897. Je voudrais maintenant affilier cette confrérie à l'Archiconfrérie de Sainte-Anne de Beaupré.

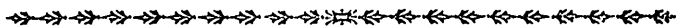
« Les Canadiens ici ont toujours eu une grande dévotion à la Bonne sainte Anne, et depuis longtemps déjà ils possèdent une belle statue de la Sainte dans leur église. C'est la première statue qu'ils se sont procurée, mais à force de sacrifices. Depuis lors, beaucoup de merveilles ont été obtenues par l'intercession de la Bonne sainte Anne, et la dévotion n'a fait que s'accroître constamment. Madame F. X. Bisson, qui est la présidente de la confrérie depuis son établissement, est en définitive celle à qui revient l'honneur de la fondation de la société. Cette bonne Dame appartenait à la confrérie des Dames de Sainte-Anne de Saint-Rémi, Canada, quand elle est venue dans ces pays de l'Ouest, en 1880. Tous les ans, elle organisait une petite fête en l'honneur de sainte Anne ici, et enfin, après bien des efforts, elle a réussi à organiser notre Confrérie qui a toujours marché de succès en succès depuis le jour de sa fondation. »

Echo des Missions. — Après avoir évangélisé tout le comté de Bonaventure, nos missionnaires ont parcouru la région du Lac Saint-Jean. Dans cette dernière, les paroisses de Roberval, Saint-Jérôme, Chambord, Saint-Gédéon, Saint-Prime, Saint-Félicien, Normandin, Alma, Méthode, Mistassini, Saint-Bruno, Sacré-Cœur, ont eu des missions données par les RR. PP. Barolet, Holland, Géna, Lamontagne, Lemire, Liétaert et Manise de Sainte-Anne de Beaupré, et par les RR. PP. Fiset et Paré de notre maison d'Hochelaga. Il y a eu plusieurs demandes pour l'érection de la Confrérie de Sainte-Anne.





RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES



INTENTIONS GÉNÉRALES

LE triomphe de la Sainte Eglise Catholique et de Sa Sainteté Léon XIII.
La Hiérarchie Catholique du Canada et des Etats-Unis.

La canonisation des Vénérables François de Laval, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys, Mère d'Youville, Jean-Népomucène Neumann, et autres serviteurs et servantes de Dieu morts en odeur de sainteté dans l'Amérique du Nord.



DÉFUNTS

Le T. R. Père Jean Catulle, ancien Vice-Provincial des Rédemptoristes du Canada, décédé à notre convent de Saint-Joseph, à Bruxelles, le 23 mars. — ORLINGTON, MASS. : M. Alfred Fougère. — BELMONT : Georges Lange. — CAMBRIDGE NORTH : Madame Victor Saint-Martin ; M. Pierre Mars ; M. Willie Tracy ; M. O'Connell. — JOLIETTE : Fr. Panneton Joseph, Clerc de Saint-Viateur. — SAINT-ALEXIS : Rév. Thom. Roberge, Curé. — SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ : M. Francis Lessard — SOMERVILLE : Simon Lejeune ; Dame Vigneault ; M. Jean Marchand ; Dame Fléonore Décox ; Dame Louis Richard ; Delle Dévot ; Marie Samson (abonnés aux *Annales*). — TROIS PISTOLES : F. X. Saucier. — WARE, MASS. : Dame Hornis las Saint-Onge, et M. Auguste Bourdeau, (abonnés).

INTENTIONS PARTICULIÈRES

BEAUPORT : « Guérison d'une affection de poitrine. » Off. 25 cts. « Une jeune fille. »
— BELLOWS FALLS, VT. : « Pour un de mes garçons qui a disparu. » Off. \$1.00. Dame Blondin. — BERLIN FALLS, N. H. : « Pour une grâce. » Off. 50. cts Dame Chs Dumas. — BRUNSWICK, ME. : « Ma guérison. » Off. \$ 1.00. Mde J. L. Fournier. — BROME CORNER : « Mes intentions. » Off. 5 cts. Melle Alph. Marchand. — CENTRAL FALLS, R. I. : « Je demande des faveurs temporelles et spirituelles. » Off. 10 cts. F. X. Thibault. — CHIPPEWA FALLS, R. I. : « Du travail pour soutenir ma famille. » Off. 1.00. Salomon Girard. — CROOKSTON, MINN. : « Guérison d'une chute. » Off. \$ 1.00. Philomène la Laliberté. — DORVAL-STATION : « Guérison d'une surdité chronique déclarée incurable. » Off. 50 cts. C. Talbot. — EAST JAFFREY, N. H. : « Pour notre chère fillette Victoria. » Off. \$ 5.00. Pierre Provencal. — ENFIELD, MASS. : « Intentions. » Off. 50 cts. J. L. Lange. — EPPING, N. H. : « Ma guérison. » Off. \$ 1.00. M. Nap. Tondreau. — EAST CAMBRIDGE, MASS. : « Priez pour moi et mes deux petites filles. » Off. 1.00. Mde E. Cassavan. — GARDINER, ME. : « Guérison complète de mon enfant. » Off. 50 cts. Mde G. Deblois. — HANCOCK : Off. \$ 5.00, pour le Sanctuaire. » M. C. Jacques. — HAYDENVILLE, MASS. : « Pour mon mari. » Off. 10 cts. Mde E. V. — HINSDALE, N. H. : « Pour ma santé. » Off. \$ 1.00. D. Beauchemin. — JEWETT CITY, CONN. : « 50 cts. pour du pain à Saint Antoine. » Mde F. Lebeau. — LITTLETON : « Guérison d'une maladie grave. » Off: 50 cts. Mde J. Latulippe. — LORETTE, MAN. : « Pour ma fille qui a la diphthérie. » Off. 25 cts. Dame M. Parenteau. — MOOSE CREEK,

ONT. : « Le retour de ma santé. » Off. \$ 1.00. Hyac. Perrier. — MOOSUP, CONN. : « Conversion de mon fils. » Off. 50 cts. Mde F. B. Lafrenière. — NASHUA, N. H. : « Guérisons. » Off. \$ 1.00. Une abonnée. — NEW BEDFORD, MASS. : « Conversion de mon garçon. » Off. 30 cts. — OTTAWA, ONT. : « Ma guérison. » Off. \$ 1.00. M. E. A. R. — PHÉNIX, R. I. : « Retour dans mon pays et santé pour tous. » Off. 50 cts. Valère Dubé. — POINTE AUX TREMBLES : « Un enfant privé de l'usage de ses jambes depuis 5 mois. » Off. 25 cts. Dame B. G. — RICHIB, N. B. : « Guérison de mon fils. » Off. 50 cts. C. J. R. — SAINTS ANGES, BEAUCE : « Pour moi et ma famille. » Off. 10 cts. Pierre Drouin. — SAINT ANTONIN : « Ma famille et principalement un petit garçon. » Off. 25 cts. Stan. Bouchard. — SAINT-BARNABÉ : « Guérison de mon enfant épileptique. » Off. \$ 1.00. Une abonnée. — « Plusieurs autres intentions. » Off. \$ 1.00. Une abonnée. — SAINT-FERDINAND : « Ma guérison et celle d'une abonnée. » Off. 50 cts. Une Zélatrice. — SAINTE-JULIE : « Off. \$ 5.00 pour obtenir des faveurs. » Une abonnée. — SAINT-PIE : « Pour mes trois garçons dans le Yukon, mon mari et moi. » Off. \$ 2.00. Dame Hub. Daigneault. — SAINT-PIERRE, I. O. : « Ma guérison. » Off. 25 cts. — SAINT-THÉODORE D'ACTON : « Une faveur pour un de mes enfants. » Off. \$ 1.00. Dame F. X. Gendron. — SOMERSWORTH, N. H. : « Mes intentions. » Off. 50 cts. Dame G. D. — SPRINGFIELD, MASS. : « Mille remerciements pour une opération évitée et demande d'une nouvelle faveur. » Off. \$ 10.00. Dame Philippe Le blanc. — VERNER, ONT. : « Ma guérison et mes sept petits enfants. » Off. 10 cts. Dame Jos. Lacoursière. — WALTHAM, MASS. « Mde Bachaud, paralysée et ses huit enfants. » Fel. Geoffrion. — WARE, MASS. : « Pour la guérison de ma femme. » Off. 50 cts. F. D. — WARWICK, N. Y. : « Si j'obtiens ma guérison je promets \$ 15.00. » Off. 25 cts. C. P. Méthot. — « Pour éviter une opération. » Off. 25 cts. Dame M. Méthot. — WATERBURY, CONN. : « Si sainte Anne me guérit, je ferai un présent à la *Scala Sancta*. » Off. 25 cts. Elm. Perrault. — WAUSAUKEE, WIS. : « Une guérison. » Off. 25 cts. Mde G. Plouff. — WEST WARREN, MASS. : « Santé pour toute la famille. » Off. 30 cts. Diana Brodeur. — WILLIMATIC, CONN. : « Ma guérison. » Off. \$ 5.00. J. B. Côté. — WILSON, MICH. : « Ma santé. » Off. \$ 1.00. Dame Sophie Pellend. — WHEATLAND, MINN. : « Pour mon fils malade aux Etats-Unis. » Off. 10 cts. Mde M. Boisvert. — WHITE BEAR LAKE, MINN. : « Off. 50 cts. » Alphonsine Auger. — WOONSOCKET, R. I. : « Ma santé et la force de travailler. » Off. 50 cts. Malvina Rousseau.

AUTRES INTENTIONS. Abonnés, 49. — Actions de grâces, 75. — Apostats, 3. — Bonnes œuvres, 12. — Bonnes morts, 30. — Conversions, 50. — Curés et paroisses, 45. — Emplois désirés, 12. — Familles, 50. — Infirmes, 96. — Ivrognes, 20. — Jeunes filles, 38. — Malades, 100. — Mères de familles, 40. — Missions et retraites, 25. — Neuvaines, 9. — Pères de familles, 32. — Personnes en danger de perdre la foi, 12. — Vocations 12. — Zélateurs et zelatrices, 42.

